

ZAC CROIX ROUGE

Compte rendu Technico-Financier 2020-2021



ZAC TAVERNY

COMPTE D'EXPLOITATION

EXERCICE 2020-2021

L'exercice contractuel va du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 marquant la fin de la DSP gérée par IDEX Croix Energie.

Cet exercice a été marqué par :

- La continuité de la pandémie du COVID et seconde période de confinement pendant laquelle l'alimentation a été maintenue en continu, tout comme la première.
- La réalisation des travaux de découplage hydraulique des sous stations :
 - o 4 : résidence Champs Lormier
 - o 5 : Foyer Jean Nohain
 - o 6 : Ecole Gosciny
 - o 11 : Ecole Croix Rouge
- L'analyse de l'épaisseur du réseau indiquant une épaisseur résiduelle des tubes proche des épaisseurs indiquées par les normes en vigueur sur les réseaux neufs.
- La survenance d'une fuite le 24 décembre 2020 vers 17h, rétablie provisoirement le 25 décembre à 2h (coupure des sous-stations 1, 2 et 11) avec une réparation définitive le 7/01/2021.

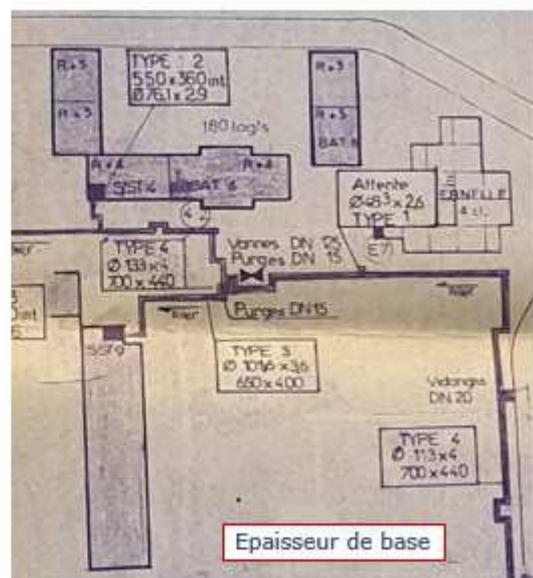
Exemple relevé 1A



Localisation du relevé



Photo des points de détection



Epaissur de base

1. DONNEES GENERALES

▪ Rigueur hivernale (DJU)	2 219
▪ Energie Facturée	
- Chauffage en MWh	9 964
- Eau chaude sanitaire en MWh	3 575
- Total en MWh	13 539
▪ Energie consommée	
- GAZ NATUREL en MWh PCS	8 461
- BIOMETHANE en MWh PCS	8 129
- FIOUL en MWh PCI	0

2. PRODUITS (€ HT)

P1	675 966 € HT
P2	216 443 € HT
P3	25 637 € HT
P4	111 337 € HT
TOTAL	1 029 383 € HT

3. DEPENSES (€ HT)

Combustible gaz	567 822 € HT
Combustible fioul	0 € HT
Électricité	31 127 € HT
Personnel	157 262 € HT
Entretien courant T.F.S.E.	18 445 € HT
CET	1 537 € HT
Redevance 2% sur les produits TTC	21 756 € HT
Garantie totale	30 691 € HT
Investissements	115 239 € HT
Frais généraux	77 869 € HT
TOTAL	1 021 748 € HT

4. RESULTAT BRUT (2.3):

85 504 € HT

5. COMMENTAIRES :

R1 : la rigueur hivernale a été bien plus importante que celle de la saison précédente (+19%). Les consommations de chauffage sont donc également à la hausse (+12%) étant ainsi en cohérence avec la rigueur climatique. La consommation d'eau chaude sanitaire quant à elle est en légère hausse (+6%) par rapport à celle de l'année précédente.

La consommation globale a donc augmenté de 10% par rapport à l'exercice passé, en cohérence avec le passage d'un hiver très doux à un hiver beaucoup plus marqué.

Le coût du MWh facturé aux abonnés est en baisse de 6.5 % par rapport à l'exercice précédent, les tarifs du gaz ayant commencé l'exercice très bas et ayant remonté très progressivement, sans rejoindre le montant du début de l'exercice précédent.

A noter que ce constat est fait en hors taxe : grâce à la mise en place du biométhane, la TVA sur le R1 est passée de 20% à 5.5% accentuant cette baisse du R1.

R2 : Une légère hausse est observée sur l'exercice (+1.2%) reflétant l'évolution de l'indice BT40 (et très légèrement celui de l'indice ICHTT).

DSP IDEX Croix Rouge Energie

SOMMAIRE

- Indices R1 et R2
- Bilan
- Rapport du commissaire aux comptes
- Ventilation de la facturation
- Détail de la facturation par abonné
- Détail du compte de renouvellement
- Compte d'exploitation prévisionnel
- Attestation d'assurance
- Redevance à l'autorité concédante
- Relevés techniques en chaufferie
- Relevés techniques en sous-stations
- Consommations et dépenses en gaz et biométhane
- Consommations et dépenses en fioul
- Consommations électriques
- Détail de la main d'œuvre
- T.S.F.E
- Taxe professionnelle

1. INDICES R1 ET R2



TAVERNY ZAC CROIX ROUGE EVOLUTION DU PRIX DU MWh DE JUILLET 2020 à JUIN 2021

MOIS		juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
indices de base	FOD C4	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63	240.63
	GAZ	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90	167.90
révision	FOD C4	254.16	254.61	247.69	234.29	232.40	240.31	254.43	265.22	283.89	292.66	289.15	295.98
	GAZ	165.22	171.98	170.86	172.88	185.51	197.00	187.50	186.40	189.60	187.99	185.96	195.65
R1₀		45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €	45.45 €
coeff rev		0.9876	1.0260	1.0182	1.0269	1.0979	1.1646	1.1138	1.2638	1.1318	1.1245	1.1123	1.1685
Prix actualisé €HT		44.89	46.63	46.28	46.67	49.90	52.93	50.62	57.44	51.44	51.11	50.55	53.11

**ZAC DE TAVERNY EVOLUTION DU PRIX UNITAIRE R2
JUILLET 2020 à JUIN 2021**

MOIS	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
ICHTT	181.00	181.00	181.00	181.60	181.60	181.60	182.70	182.70	182.70	183.80	183.80	183.80
ICHTT₀	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60	137.60
BT40	1 088.90	1 092.90	1 092.90	1 091.90	1 091.90	1 092.90	1 101.70	1 102.70	1 103.70	1 104.70	1 109.60	1 112.60
BT40₀	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00	854.00

BASE
11/2007 2.9925

coeff rev	1.2372	1.2408	1.2408	1.2403	1.2403	1.2412	1.2497	1.2506	1.2515	1.2531	1.2575	1.2602
------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

prix actualisé €HT	3.7024	3.7131	3.7131	3.7116	3.7116	3.7142	3.7399	3.7425	3.7452	3.7499	3.7631	3.7711
-------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

2. BILAN



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 72 Av Jean Baptiste Clément 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 0 7 4 2 1 0 7 1 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 30062020	N-1 30062019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	104 679	100 876	3 802	12 807
		Autres immobilisations corporelles AT	AU				
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières* BH		BI	75 000		75 000	75 000	
TOTAL (II) BJ		179 679	BK	100 876	78 802	87 807	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	9 443	BM		9 443	9 443
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	373 510	BY	32 634	340 875	255 758
		Autres créances (3) BZ	563 558	CA		563 558	759 168
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Disponibilités CF			CG			5 889	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	769	CI		769	938	
	TOTAL (III) CJ	947 281	CK	32 634	914 646	1 031 197	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 126 960	IA	133 511	993 449	1 119 005	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 528	12 528	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	245 418	297 243	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 288	(51 825)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	387 234	357 946
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	577 378	759 546	
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 836	1 512	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	606 214	761 058	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	993 449	1 119 005	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	606 214	761 058	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	652 584	FB	FC	652 584	742 401	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	351 239	FH	FI	351 239	310 086	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 003 823	FK	FL	1 003 823	1 052 487	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (I) (11)				FQ	1	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 003 825	1 052 488
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	470 286	672 071	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	432 332	416 297	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 122	2 137	
	Salaires et traitements*				FY			
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	9 005	9 005
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	32 634	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	1	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	950 382	1 099 513	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	53 443	(47 024)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	74	85	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	74	85	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(74)	(85)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	53 369	(47 109)	

Désignation de l'entreprise		SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES		Néant <input type="checkbox"/> *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		258		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		258		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		2 868		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		2 868		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(2 609)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	24 081	2 106		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 003 825	1 052 747		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	974 537	1 104 572		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	29 288	(51 825)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	134 501	134 501	
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives Madelin			A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N				
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des ceintures)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	104 679	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	104 679	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	75 000	IU		IV		
TOTAL IV						LQ	75 000	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	179 679	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCOOP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	104 679	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		
TOTAL III						IV		NG		NH	104 679	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
	Autres participations						IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	75 000
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	75 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	179 679	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Frais d'établissement et de développement									
Autres immobilisations incorporelles									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	91 871	QA	9 005	QB		QC	100 876
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	91 871	QV	9 005	QW		QX	100 876
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	91 871	ØP	9 005	ØQ		ØR	100 876

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4	N5	N6
Autres incomb. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4		U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1	W2	W3
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6		W7		W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL					NM				NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS		NT	NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	32 634
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	32 634
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	32 634
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	32 634	UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	75 000	UV		UW		75 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	34 953		27 170		7 783	
	Autres créances clients		UX	338 557		338 557			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitués) UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 437		38 437		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC	521 409		521 409			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 711		3 711			
	Charges constatées d'avance		VS	769		769			
TOTAUX			VT	1 012 838	VU	930 055	VV	82 783	
RENVois	(1)	Montant des	VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1		2		3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	577 378		577 378				
Personnel et comptes rattachés		8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	24 081		24 081			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2		2			
Obligations cautionnées		VX							
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 753		4 753				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX			VY	606 214	VZ	606 214			
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 30062020				
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 29 288			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	A avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XW		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7 24 081			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8		
		- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ 32 635			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
TOTAL I					WR 86 004			
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- imposées au taux de 0 %				WH		
		- imposées au taux de 19%				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A) XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD				
			Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI 86 004			
bénéfice (I moins II)								
déficit (II moins I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN 86 004 XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	141 725	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	141 725	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	141 725	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	297 243	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(51 825)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
	TOTAL I	ØF	245 418		Autres répartitions	ZF							
				Report à nouveau	ZG	245 418							
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	245 418						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	114 696		117 395					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	4 052		1 127					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	155 282		152 224					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 433		2 690					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	150 867		142 859					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	432 332		416 297					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	6 122		2 137					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 122		2 137					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	55 210		57 887					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	162 062		202 054					
DIVERS	- Montant brut des salaires *				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

Néant *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② .Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ^① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ^① *.^① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés^② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ^①	Moins-values à 12,8 % ^②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ^③	Solde des moins-values à 12,8 % ^④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ^①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑥	Solde des moins-values à reporter col ^⑦ = ^② + ^③ + ^④ - ^⑤ - ^⑥ ^⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ^②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ^③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ^④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ^⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

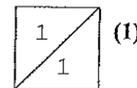
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01072019</u> et clos le : <u>30062020</u> Durée en nombre de mois		<u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 003 823
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
	TOTAL 1	OX	1 003 823
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 2	OM	1
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	499 966
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	264 097
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL 3	OJ	764 065
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	239 759
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	239 759
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation			HR

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. II au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 30062020 N° SIRET 5 0 7 4 2 1 0 7 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

ADRESSE (voie) 72 Av Jean Baptiste Clément

CODE POSTAL 92100 VILLE BOULOGNE BILLANCOURT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062020

N° SIRET 5 0 7 4 2 1 0 7 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IDEX CROIX ROUGE ENERGIES

ADRESSE (voie) 72 Av Jean Baptiste Clément

CODE POSTAL 92100 VILLE BOULOGNE BILLANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Idex Croix Rouge Energie S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020
Idex Croix Rouge Energie S.A.S.
72 avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 25 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Idex Croix Rouge Energie S.A.S.

Siège social : 72 avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : €100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'Assemblée Générale de la société Idex Croix Rouge Energie S.A.S.

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Idex Croix Rouge Energie S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Idex Croix Rouge Energie S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 novembre 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Frédéric Quélin
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2020	30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	104 679	100 877	3 802	12 808
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	75 000		75 000	75 000
ACTIF IMMOBILISE	179 679	100 877	78 802	87 808
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	9 443		9 443	9 443
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	373 510	32 635	340 876	255 758
Autres créances	563 558		563 558	759 168
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				5 889
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	770		770	938
ACTIF CIRCULANT	947 281	32 635	914 647	1 031 197
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 126 961	133 511	993 449	1 119 005

Rubriques	30/06/2020	30/06/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 529	12 529
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	245 418	297 243
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	29 288	-51 825
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	387 235	357 947
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	577 378	759 546
Dettes fiscales et sociales	28 836	1 512
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	606 214	761 058
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	993 449	1 119 005

Rubriques	France	Exportation	30/06/2020	30/06/2019
Ventes de marchandises	652 585		652 585	742 401
Production vendue de biens				
Production vendue de services	351 239		351 239	310 086
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 003 824		1 003 824	1 052 487
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 003 825	1 052 489
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			470 286	672 072
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			432 332	416 297
Impôts, taxes et versements assimilés			6 122	2 137
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 006	9 006
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			32 635	
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	2
CHARGES D'EXPLOITATION			950 382	1 099 513
RESULTAT D'EXPLOITATION			53 443	-47 024
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			74	85
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			74	85
RESULTAT FINANCIER			-74	-85
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			53 369	-47 110

Rubriques	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		259
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		259
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 868
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 868
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-2 609
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	24 081	2 106
TOTAL DES PRODUITS	1 003 825	1 052 747
TOTAL DES CHARGES	974 537	1 104 573
BENEFICE OU PERTE	29 288	-51 825

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et ont été arrêtés par le Président.

1 Faits marquants

La fin de l'exercice a été marquée par l'épidémie de Covid-19 entraînant des perturbations sur les activités de la société et créant une situation incertaine.

Le groupe auquel elle appartient est mobilisé afin de maintenir les activités essentielles pour lesquelles il a une obligation de service public, et ce, dans le respect des décisions des autorités.

Les incidences de cette crise sont intégrées dans les comptes annuels, notamment en matière de pertes de chiffre d'affaires pendant le confinement.

L'ensemble des conséquences sur la situation financière future, et les résultats à venir, ne peuvent être à ce jour appréhendés, compte tenu d'une évolution toujours en cours de cette crise sanitaire.

2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité afin de donner une image fidèle de patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, conformément aux règles suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, telles qu'elles résultent de l'application du nouveau plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2-1. Comparabilité des comptes

La durée de l'exercice clos au 30 juin 2020 est de 12 mois, les données sont comparables à celles de l'exercice clos le 30 juin 2019.

2-2. Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont diminuées des amortissements et des dépréciations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée de vie prévue.

Les caractéristiques des plans d'amortissement peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations techniques	Mode linéaire	11 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans

2-3. Stocks et en cours

Les stocks de matière premières et de fournitures sont évalués au prix d'acquisition, selon la règle "premier entré -premier sorti", règle FIFO. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur brute unitaire comptable d'un élément de stock est supérieure à la valeur de réalisation.

Le stock comptabilisé à la clôture est un stock tampon de combustible en cas de non fonctionnement de la chaudière à bois.

Il n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période.

2-4. Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

2-5. Trésorerie et comptes courants de trésorerie groupe

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'acquisition.

La société a signé avec sa mère et ses filles des conventions pour une gestion centralisée de la trésorerie du groupe.

Ces flux sont intégrés dans les "autres créances" et "autres dettes".

2-6. Situation fiscale

Les impôts sur les bénéfices figurant au compte de résultat ont été calculés au taux de droit commun.

2-7. Engagements hors bilan

- **Les engagements de crédits baux** recouvrent les redevances à verser au bailleur jusqu'à l'échéance du contrat.

2-8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société correspond à :

- De la maintenance / entretien contractualisé annuellement ou pluri-annuellement. Ces prestations sont reconnues linéairement sur la durée du contrat.

- De la production et vente d'énergie / de chaleur. Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est reconnu mensuellement sur la base des consommations réelles ou des courbes de températures.

2-9. Informations complémentaires

Crédit Bail

- La société IDEX Croix Rouge a fait appel au crédit bailleur (Société UNIFERGIE) pour assurer le financement de l'installation d'une nouvelle chaufferie mixte gaz/fioul domestique (FOD) ainsi que des travaux de rénovation du réseau de chaleur existant de la ZAC de la Croix Rouge située sur la commune de TAVERNY(95).

L'immobilisation relative à ce crédit bail a été entièrement refinancée. Le montant total du financement prévu au contrat s'élève à 1 102 612 €.

L'ensemble des données chiffrées de ce crédit bail est présenté dans le tableau "engagements de crédit bail".

Caution

- La société IDEX Croix Rouge a versé au délégant du contrat d'affermage une caution d'un montant de 75 000 €.

Classée en immobilisations financières.

3 Autres informations

La tête de groupe est IDEX Group - 148/152 Route de la Reine 92100 BOULOGNE BILLANCOURT (Siret : 820 842 623 00028) au capital de 33 327 411,20 €.

4 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	104 679		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 679		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	75 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	75 000		
TOTAL GENERAL	179 679		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			104 679	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			104 679	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			75 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			75 000	
TOTAL GENERAL			179 679	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 871	9 006		100 877
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 871	9 006		100 877
TOTAL GENERAL	91 871	9 006		100 877

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		32 635		32 635
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		32 635		32 635
TOTAL GENERAL		32 635		32 635
Dotations et reprises d'exploitation		32 635		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	75 000		75 000
Clients douteux ou litigieux	34 953	27 170	7 783
Autres créances clients	338 557	338 557	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	38 438	38 438	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	521 409	521 409	
Débiteurs divers	3 711	3 711	
Charges constatées d'avance	770	770	
TOTAL GENERAL	1 012 838	930 055	82 783

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	577 378	577 378		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	24 081	24 081		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2	2		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 753	4 753		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	606 214	606 214		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	30/06/2020	30/06/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4081010	FNP H GROUPE(AUTO)	9 080,37	7 716,60	1 363,77
4081011	FAR H GROUPE(SAISIE)	33 404,72	34 438,57	-1 033,85
4081040	FNP GROUPE (AUTO)	22 556,47	22 232,92	323,55
4081041	FAR GROUPE (SAISIE)	13 706,40	19 450,80	-5 744,40
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		78 747,96	83 838,89	-5 090,93
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4486041	ETAT CAP CET	4 753,00	1 512,00	3 241,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 753,00	1 512,00	3 241,00
TOTAL CHARGES A PAYER		83 500,96	85 350,89	-1 849,93

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		357 947	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		357 947	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			29 288
	SOLDE		29 288
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			387 235

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	100 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	53 369	24 081	29 288
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	53 369	24 081	29 288

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			1 102 612		1 102 612
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			992 351		992 351
Exercice en cours			110 261		110 261
TOTAL			1 102 612		1 102 612
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 210 511		1 210 511
Exercice en cours			134 501		134 501
TOTAL			1 345 012		1 345 012
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			134 501		134 501
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL			134 501		134 501
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.			134 501		134 501

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
caution						
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Néant		
TOTAL		

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
IDEX Group 148/152 ROUTE DE LA REINE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	SASU	33 327 411	100,00 %

4. VENTILATION DE LA FACTURATION

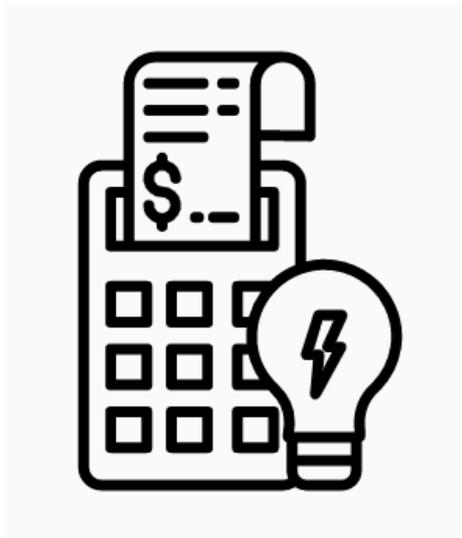
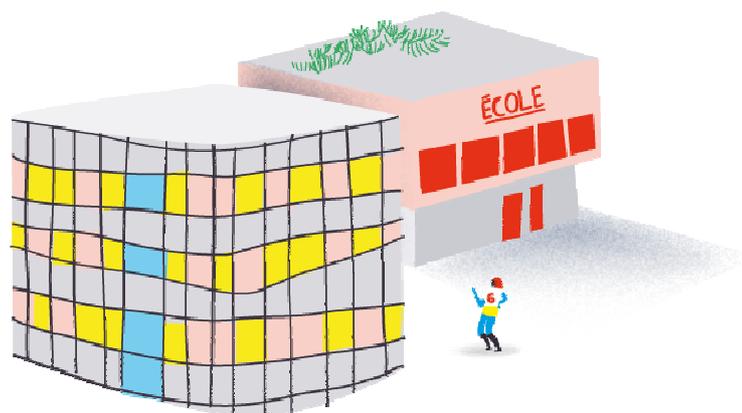


TABLEAU DES VENTES - ZAC CROIX ROUGE TAVERNY
SAISON 2020-2021

N° SST	Libellé SST	CHAUFFAGE		ECS		R2	R3	R4	MONTANT TVA					MONTANT TTC				
		MWh	€HT	MWh	€HT	€HT	€HT	€HT	CHAUFFAGE	ECS	R2	R3	R4	CHAUFFAGE	ECS	R2	R3	R4
1	Jean Bouin 1	1 011	51 177.73	349	17 383.36	18 494.68	2 170.26	9 424.70	2 814.78	956.08	1 017.21	119.36	518.36	53 992.51	18 339.44	19 511.89	2 289.62	9 943.06
2	Jean Bouin 2	1 677	84 933.61	486	24 277.92	22 664.21	2 898.37	12 586.75	4 671.35	1 335.29	1 246.53	159.41	692.27	89 604.96	25 613.21	23 910.74	3 057.78	13 279.02
3	4 saisons 1	1 015	51 526.01	370	18 359.43	24 727.05	2 901.59	12 600.72	2 833.93	1 009.77	1 359.99	159.59	693.04	54 359.94	19 369.20	26 087.04	3 061.18	13 293.76
4	Champs Lormiers	999	50 575.97	237	11 815.76	18 872.64	2 214.59	9 617.36	2 781.68	649.87	1 038.00	121.80	528.95	53 357.65	12 465.63	19 910.64	2 336.39	10 146.31
5	Jean Nohain	317	16 063.57	206	10 235.17	9 585.38	1 124.80	4 884.62	883.50	562.93	527.20	61.86	268.65	16 947.07	10 798.10	10 112.58	1 186.66	5 153.27
6	Goscinny	306	15 460.99	10	466.48	6 912.83	811.18	3 522.74	850.35	25.66	380.21	44.61	193.75	16 311.34	492.14	7 293.04	855.79	3 716.49
7	Les Nérins	478	24 254.02	261	13 025.10	13 678.64	1 605.11	6 970.55	1 333.97	716.38	752.33	88.28	383.38	25 587.99	13 741.48	14 430.97	1 693.39	7 353.93
8	Les Sarments	133	6 776.68	111	5 549.28	3 659.87	429.46	1 865.05	372.72	305.21	201.29	23.62	102.58	7 149.40	5 854.49	3 861.16	453.08	1 967.63
9	Centre ZAC	914	46 471.50	543	26 820.82	25 170.57	2 953.46	12 829.10	2 555.93	1 475.15	1 384.38	162.44	705.60	49 027.43	28 295.97	26 554.95	3 115.90	13 534.70
10	4 saisons 2	1 147	58 218.51	511	25 420.43	23 867.11	2 800.69	12 162.49	3 202.02	1 398.12	1 312.69	154.04	668.94	61 420.53	26 818.55	25 179.80	2 954.73	12 831.43
11	Ecole Croix Rouge	185	9 388.03	0	0.00	5 978.27	701.52	3 046.46	516.34	0.00	328.80	38.58	167.56	9 904.37	0.00	6 307.07	740.10	3 214.02
12	Voie de la Grange	635	32 163.97	312	15 546.59	16 031.43	1 881.21	8 169.46	1 769.02	855.06	881.73	103.47	449.32	33 932.99	16 401.65	16 913.16	1 984.68	8 618.78
13	Carré Millésime	1 077	54 301.03	0	0.00	23 956.55	2 811.17	12 208.09	2 986.56	0.00	1 317.61	154.61	671.44	57 287.59	0.00	25 274.16	2 965.78	12 879.53
14	APAJH	104	5 273.96	10	479.82	2 843.50	333.68	1 449.02	290.07	26.39	156.39	18.35	79.70	5 564.03	506.21	2 999.89	352.03	1 528.72
Total		9 998	506 586	3 406	169 380	216 443	25 637	111 337	27 862	9 316	11 904	1 410	6 124	534 448	178 696	228 347	27 047	117 461

5. DETAIL DE LA FACTURATION PAR ABONNE



ZAC DE TAVERNY
VENTILATION DE LA FACTURATION D'ECS ET DE CHAUFFAGE
PAR ABONNE (EN € HT)
SAISON 2020-2021

	P1 ECS	P1 CHAUFFAGE	P2	P3	P4
N° SST	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT
1	17 383.36	51 177.73	18 494.68	2 170.26	9 424.70
2	24 277.92	84 933.61	22 664.21	2 898.37	12 586.75
3	18 359.43	51 526.01	24 727.05	2 901.59	12 600.72
4	11 815.76	50 575.97	18 872.64	2 214.59	9 617.36
5	10 235.17	16 063.57	9 585.38	1 124.80	4 884.62
6	466.48	15 460.99	6 912.83	811.18	3 522.74
7	13 025.10	24 254.02	13 678.64	1 605.11	6 970.55
8	5 549.28	6 776.68	3 659.87	429.46	1 865.05
9	26 820.82	46 471.50	25 170.57	2 953.46	12 829.10
10	25 420.43	58 218.51	23 867.11	2 800.69	12 162.49
11	0.00	9 388.03	5 978.27	701.52	3 046.46
12	15 546.59	32 163.97	16 031.43	1 881.21	8 169.46
13	0.00	54 301.03	23 956.55	2 811.17	12 208.09
14	479.82	5 273.96	2 843.50	333.68	1 449.02
Total	169 380	506 586	216 443	25 637	111 337

ZAC DE TAVERNY
VENTES DE L'EXERCICE
01/07/2020 AU 30/06/2021

TOTAL ABONNE	TOTAL VENTES	P1	P2	P3	P4
€HT	1 029 382.67	675 965.74	216 442.73	25 637.09	111 337.11
TVA 5.5%	56 616.05	37 178.12	11 904.35	1 410.04	6 123.54
€TTC	1 085 998.72	713 143.86	228 347.08	27 047.13	117 460.65

6. DETAIL DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT



**ZAC DE TAVERNY
GARANTIE TOTALE
2020 - 2021**

COMPTE DE RENOUVELLEMENT				
FOURNISSEURS	DATE COMPTABLE	MONTANT €HT	MAIN D'ŒUVRE*	TOTAL
SERFIM INDUSTRIE	01/04/2021	6 191.00	1 231.48	7 422.48
AEP	01/09/2020	3 000.00	307.87	3 307.87
LES ALPINISTES ASSOC	01/06/2021	3 000.00	153.94	3 153.94
DIEHL METERING (EX S	22/09/2020	1 990.00	115.45	2 105.45
CALORIFUGE ILE DE FR	01/12/2020	1 950.00	192.42	2 142.42
PRESTO CONTROLES	01/02/2021	1 835.00	115.45	1 950.45
MOTRALEC SA-UCEM	01/02/2021	1 073.92	153.94	1 227.86
MOTRALEC SA-UCEM	01/06/2021	980.00	153.94	1 133.94
PGC PROCESS GENIE CL	01/07/2020	946.00	153.94	1 099.94
MOTRALEC SA-UCEM	01/12/2020	760.00	115.45	875.45
AEP	01/10/2020	675.00	153.94	828.94
DEKRA INDUSTRIAL SAS	08/12/2020	655.00	153.94	808.94
CALORIFUGE ILE DE FR	29/06/2021	650.00	153.94	803.94
MOTRALEC SA-UCEM	01/06/2021	584.79	153.94	738.73
MOTRALEC SA-UCEM	01/02/2021	450.00	115.45	565.45
DEKRA INDUSTRIAL SAS	01/01/2021	415.00	115.45	530.45
DIEHL METERING (EX S	08/03/2021	350.00	115.45	465.45
DEKRA INDUSTRIAL SAS	01/01/2021	344.00	115.45	459.45
DEKRA INDUSTRIAL SAS	08/12/2020	335.00	115.45	450.45
COMPTOIR SEINE ET MA	10/02/2021	238.55	115.45	354.00
CUENOD THERMOTECNIQ	09/03/2021	188.57	76.97	265.54
TOTAL		26 611.83	4 079.29	30 691.12

*TAUX DE MAIN D'OEUVRE

38.48 €HT

EXERCICE	PROVISIONS BRUTES	DEPENSES	PROVISIONS NETTES DE L'EXERCICE	PROVISIONS NETTES CUMULEES
2020-2021	25 637.09	30 691.12	-5 054.03	30 848.53

1269



660 : Daniel chache



FACTURE n°AEP_4819 du 31/08/2020

Affaire N° 14107 REMPLACEMENT MOTE

Affaire suivie par M Luciano AUTUNNALE

Lieu d'intervention :

IDEX CHAUFFERIE TAVERNY
1 BIS RUE YVES DUMANOIR
95150 TAVERNY

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE

**C/O IDEX ENERGIES
72 AV JB CLEMENT
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX**

Sujet : REMPLACEMENT MOTEUR POMPE RESEAU CHAUFFERIE TAVERNY
Référence commande : N°BO-110-000000438
Suivant le devis n°15170
V/CDE N°BO-110-000000438

Désignation	Qté	Prix U. H.T.	Montant H.T.
Commande N° 9388 Ref : N°BO-110-000000438 Date : 06/08/2020 B.L. N° 8892 Date : 27/08/2020 REMPLACEMENT MOTEUR POMPE RESEAU - Dépose moteur actuel bi vitesse- Dépose de l'accouplement - Dépose d'un nouveau moteur simple vitesse 15 KW - 400V tri - IP 55 -1500rpm à pattes. - Remplacement des tampons d'accouplement. - Adaptation du châssis si besoin (les hauteurs d'axes ancien et nouveau moteur sont identiques) - Lignage laser ensemble moteur pompe SAISI LE 29 SEP. 2020	1,00	3 000,00	3 000,00
MONTANT TOTAL HT			

Pas de Quaiac.

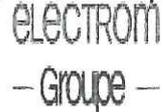
IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	<i>[Signature]</i>
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/09/20	
Mode de règlement	45 Jrs le 30	

Montants en Euros	
Total H.T.	3 000,00
Total T.V.A. 20%	600,00
Total T.T.C.	3 600,00
Acompte perçu	0,00
Net à payer	3 600,00

Mode de règlement : 45 Jrs le 30

Echéancier			
Date échéance	Mode de règlement	Reste à régler	Commentaire
30/10/2020	Virement	3600,00	

Pour être libérateur, votre règlement doit être effectué directement à l'ordre de CM-CIC FACTOR
Tour Facto
92988 Paris la défense Cedex - Tél. : 01.49.74.56.00
qui reçoit par subrogation et devra être avisée de toute réclamation relative à cette créance.
BIC CMCIFRPPXXX - IBAN : FR7611978000010069711205022





1283

FACTURE n AEP 4915 du 30/09/2020
Affaire N  14107 REMPLACEMENT MOTE

Affaire suivie par M Luciano AUTUNNALE

Lieu d'intervention :

IDEX CHAUFFERIE TAVERNY
1 BIS RUE YVES DUMANOIR
95150 TAVERNY

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE

C/O IDEX ENERGIES
72 AV JB CLEMENT
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Sujet : - Devis pour travaux suppl mentaires.
R f rence commande : BO-110-000000448
Suivant le devis n 16195
V/CDE N BO-110-000000448

D�signation	Qt�	Prix U. H.T.	Montant H.T.
Commande N� 9511 Ref : BO-110-000000448 Date : 27/08/2020 B.L. N� 9014 Date : 17/09/2020 - Remplacement accouplement N EUPEX type 31 � 125 moyeux 32 et 42 mm. - Mon tage lignage D�lai : 3 jours. SAISI LE 02 NOV. 2020	1,00	675,00	675,00

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / R�serves		
Date :	01/10/20	
Pi�ce n�	1283	

Montants en Euros	
Total H.T.	675,00
Total T.V.A. 20%	135,00
Total T.T.C.	810,00
Acompte per�u	0,00
Net � payer	810,00

Mode de r glement : Virement 45 Jrs le 30

Ech�ancier			
Date �ch�ance	Mode de r�glement	Reste � r�gler	Commentaire
30/11/2020	Virement	810,00	

Pour  tre lib ratoire, votre r glement doit  tre effectu  directement   l'ordre de CM-CIC FACTOR
Tour Facto
92988 Paris la d fense Cedex - T l. : 01.49.74.56.00
qui re oit par subrogation et devra  tre avis e de toute r clamation relative   cette cr ance.
BIC CMCIFRPPXXX : - IBAN : FR7611978000010069711205022

Si ge social : 16 rue Paul Painlev  - Z.I. du Vert Galant - 95310 SAINT OUEEN L'AUM NE - T l 01 34 40 13 30 - Fax 01 34 48 05 20 - S.A.S.U. au capital de 200.000 
RCS Pontoise 537 487 613 - APE : 3314Z - T l茅phone communautaire FR 35 537 487 613



1350



Les Alpinistes Associés

"L'inaccessible est dans nos cordes"

FACTURE N°7347

Le 22/03/2021

Adresse de chantier :

1 rue Yves Dumanoir, 95150, Taverny
Commande n° BO-110-000000479



IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
C/O IDEX ENERGIES
72, avenue Jean Baptiste Clément
92513 BOULOGNE BILLANCOURT

Objet : Réfection de 2 joints de dilatation sur environ 35mL chacun.

LIBELLE	QTE	U	P.U.	TOTAL €
Devis n°7398 du 22/02/2021				
Détails des travaux:				
* Installation des postes de travail et mise en sécurité des cordistes. * Mise en place des protections et du périmètre de sécurité.				
* Découpe et dépose du joint en place. * Mise en place de fond de joint mousse. * Reprise de l'étanchéité des dilatations au mastic polyuréthane de type Sika 11FC blanc.	1,00		3 000,00 €	3 000,00 €
* Mise en sacs et enlèvement des gravats en décharge spécialisée. * Nettoyage et repli.				

Projet

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
IBO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	<i>[Signature]</i>
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/06/21	
Pièce n°	1350	

SAISI LE 14 JUIN 2021

	TOTAL HT	TOTAL TVA
TVA 20,0%	3 000,00 €	600,00 €

TOTAL HT	3 000,00 €
TVA 20,0%	600,00 €
TOTAL TTC	3 600,00 €

Nos coordonnées bancaires
IBAN : FR41 3000 2004 9200 0000 8633 E15
BIC : CRLYFRPP
Domiciliation : CL PARIS SECRETAN

Echéance prévue le 22/04/2021 : 3 600,00 €

Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 €. (Loi N°2012-387 du 22 mars 2012)

LES ALPINISTES ASSOCIES SARL - 129 AV DE ROSNY - 93130 NOISY LE SEC
Tél. : 06 47 03 65 05 - 09 50 16 37 52 - Email : cordiste@alpinistes-associes.com

SIRET : 517 736 641 00039 RCS BOBIGNY - TVA intracommunautaire : FR 54 517 736 641 - Code NAF : 4399D
Assurances R.C Pro et Ass décennale : SMABTP N° 1244000 / 001 556863/1

Travaux acrobatiques du Bâtiment - Couverture - Travaux Acrobatiques de nettoyage - Traitements anti-volatiles, dépigmentation - Sécurisation de site - Régie aérienne, événementiel



1299

FACTURE

CALORIFUGE ILE DE FRANCE
7 RUE DES EGLANTIERS

91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Tél : 0698282571
R.C.S. : Évry - N.I.I. : FR 23531390771
Mode de paiement : Virement

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
C/O IDEX Energies
72, Avenue JB Clément
92513 Boulogne Billancourt cedex

Mode paiement
Virement

Date
25/11/2020

Numéro
FC0606

Date échéance
15/01/2021

Description	Quantité	Total HT
Chaufferie Taverny Commande N° - BO-110-000000461 Isolation et remises en état du calorifuge en chaufferie Un ensemble de prestations	1,00	1 950,00

SAISI LE 10 DEC. 2020

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/12/20	
Pièce n°	1299	

Pénalités de retard au taux annuel de : 9,00 % - Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

" Autoliquidation CGI ann. II art.242 nonies A,I-13"

Total HT
1 950,00

Net à payer
1 950,00

EURL au capital de euro - SIRET : 53139077100032

Réserve de propriété : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues. (Loi du 12 mai 1980).

1360



Facture N°
FC0715

Date
29/06/2021

Échéance
16/08/2021

REÇU le
29 JUN 2021
Rép: _____

EURL CIDF / Calorifuge île de France
7 Rue des Églantiers
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Portable : 06.98.28.25.71
E-mail : cidfdias@gmail.com
Capital : 2 000,00 Euros
Ape/Naf : 4329A
Siret : 53139077100032
Tva : FR 23531390771

INDEX CROIX ROUGE ENERGIE
C/O Idex Energies
72, Avenue JB Clément
92513 Boulogne Billancourt cedex

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT																								
SOUS-STATION 5 / TAVERNY Isolation et remise en état du calorifuge Commande N° BO-110-000000489 Un ensemble SAISI LE 01 JUL. 2021 <table border="1"> <tr><th colspan="3">IDEX ENERGIES RESEAUX</th></tr> <tr><td>UO</td><td>Affaire</td><td>Chantier</td></tr> <tr><td>BO</td><td>0001</td><td>005</td></tr> <tr><td>compte</td><td>Prestation</td><td>Signature</td></tr> <tr><td>6050020</td><td>P3</td><td></td></tr> <tr><td colspan="3">Accord / DR / Réserves</td></tr> <tr><td>Date :</td><td colspan="2">29/06/21</td></tr> <tr><td>Pièce n°</td><td colspan="2">1360</td></tr> </table>	IDEX ENERGIES RESEAUX			UO	Affaire	Chantier	BO	0001	005	compte	Prestation	Signature	6050020	P3		Accord / DR / Réserves			Date :	29/06/21		Pièce n°	1360		1,000	650,00	650,00
IDEX ENERGIES RESEAUX																											
UO	Affaire	Chantier																									
BO	0001	005																									
compte	Prestation	Signature																									
6050020	P3																										
Accord / DR / Réserves																											
Date :	29/06/21																										
Pièce n°	1360																										

Titulaire	CIDF / Calorifuge île de France
Banque	Bp-Rives de Paris
Iban	FR7610207000082121632428567
Bic	CCBPFRRPMTG

Total HT	650,00
À payer	650,00

Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00%

" Autoliquidation CGI ann.II art . 242 nonies A.I-13 "

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).



COMPTOIR SEINE-ET-MARNAIS DU CHAUFFAGE

Membre du réseau algorel

1320
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION

10, Rue des Clos - 77109 Meaux
Tél. : 01.60.09.23.23 - Fax : 01.64.33.36.59
E-mail : commercial@csc-meaux.com
Site internet : www.csc-meaux.com

Les professionnels sont là



IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
c/o idex energies
72 avenue jb clement
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

FACTURE No 1.295283

Meaux, le 18-11-2020

Page : 1

Numéro de client : 0023841
Mode de règlement : TRAITE FDM 45 J

Date de facture : 18.11.2020
Date d'échéance : 15.01.2021

Téléphone :
Télécopie :

Code Article	Désignation	Quantité	Prix brut	Rem	Prix net	Montant HT	C.
2228604	Votre référence BO-110-000000458 Affaire No : BO0001006 GOSCINNY S-ST 6 Notre livraison 1.369593/2 du 13.11.2020 IDEX CROIX ROUGE ENERGIE CHAUFFERIE IDEX ENERGIES RESEAUX 1 BIS RUE YES DU MANOIR 01.39.95.36.51 95150 TAVERNY REGLEAU 1' 1/2	1.00	238.55		238.55	238.55	3

Montant HT	C.	% TVA	Montant TVA	Montant TTC
238.55	3	20.00	47.71	286.26

SAISI LE 18 FEV. 2021

Net à payer
286.26 EUR

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	006
compte	Prestation	Signature
6022000	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	10/02/21	
Pièce n°	1320	

0023841
IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
c/o idex energies
72 avenue jb clement
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

S.A.S Capital : 300 000 Euros - N°Siret : 318 868 775 00038 - RCS Meaux B 318 868 775 - N°Tva : FR 00 318 868 775 - Code APE:4674 B
10,rue des clos-Z.I.de Meaux-77109 Meaux Cedex

Conformément aux articles L-441-3 et L-441-6 du Code du Commerce, une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 Euros est due, au premier jour de retard de paiement. Cette indemnité s'ajoute aux pénalités de retard prévues dans les CGV.



CUENOD MASSY
 14, RUE DU SAULE TRAPU
 BP 240
 91882 MASSY CEDEX
 Téléphone: 0160136464
 Télécopie: 0160136465
 E-mail: massy@cuenod.com

Adresse d'envoi des règlements :
 Cuenod - groupe Ariston
 Chez Chaffoteaux
 à l'attention de la comptabilité client
 Le Carré Pleyel
 5 rue Pleyel
 93521 Saint Denis Cedex

1326

Facture : 17004007 / 21 du 08/03/2021 Pag. 1 / 2
 Réf. Comm. 9805865521

Payeur : 64004942
IDEX ENERGIES BOULOGNE BILLANCOURT
 72 AVENUE JB CLÉMENT
 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 FRANCE
 TVA : FR10315871640

Client Facturé : 64004942
IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
 C/O IDEX ENERGIES
 72 AVENUE JB CLÉMENT
 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CX
 FRANCE
 TVA : FR10315871640

Agence et delegué FPAR 780 C5
 Incoterms: DAP
 Condition Paiement : 45 JOURS FIN DE MOIS SEPA Payments
 Banque : CREDIT AGRICOLE LORRAINE - LAXOU c/c86104616534 Swift:
 AGRIFRPP861
 Ech. paiement : 30.04.2021

Code	Description article	quantité	Unité	Prix unit.	remise	Prix net	Montant
			Mis.	EUR		EUR	EUR
Notre Livraison: 8003083484 du 08/03/2021		ref. notre ordre: 10059780		Votre réf.: BO-110-000000480			
65320075	CELLULE QRA 2	1,0	PZ	192,20	35,2	124,55	124,55
3333123039	MANOSTAT AIR DL 50 A 2,5-50MB	1,0	PZ	98,80	35,2	64,02	64,02

Adresse de livraison : **IDEX CROIX ROUGE ENERGIE CHAUFFERIE DE TAVERNY**
 1 BIS RUE YVES MANOIR
 95150 TAVERNY
 FRANCE

TOTAL MARCHANDISE NET	EUR	188,57
TOTAL HORS TAXES	EUR	188,57

TVA	20 %	37,71
NET À PAYER	EUR	226,28

SUIVANT DEVIS N° 240220211555KO

SAISI LE 23 MARS 2021

REF AFFAIRE - BO0001001 JEAN BOUIN S-ST1

Nos références bancaires:

HSBC France - Société Anonyme au capital de 337 189 135 euros- SIREN 77 Paris - N° TVA intracommunautaire FR 70 775 670

En cas de paiement anticipé, un escompte de 0.4% par mois sera appliqué sur le montant HT de la facture.
 Pour toute facture non payée à échéance, des pénalités de retard seront exigibles au taux de la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (articles L441-6 du code de commerce - Amendement Loi LME applicable au 01/01/2009)
 Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles sur Cuenod.com / rubrique Conditions Générales de Vente

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6022000	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	09/03/21	
Pièce n°	1326	



CUENOD MASSY
14, RUE DU SAULE TRAPU
BP 240
91882 MASSY CEDEX
Téléphone: 0160136464
Télécopie: 0160136465
E-mail: massy@cuenod.com

Facture : 17004007 / 21
Réf. Comm. 9805865521

du 08/03/2021

Pag. 2 / 2

Code	Description article	quantité	Unité	Prix unit.	remise	Prix net	Montant
			Mis.	EUR			EUR

284Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75419Paris Cedex 08 - www.hsbc.fr

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		RIB	Banque	Agence	N° compte	Clé
Titulaire:	CUENOD S.A.S.		30056	00511	05110004835	17
Domiciliation:	AGC					
Tel:	01 40 70 70 40	IBAN	FR7630056005110511000483517			BIC CCFRFRPP

En cas de paiement anticipé, un escompte de 0.4% par mois sera appliqué sur le montant HT de la facture.
Pour toute facture non payée à échéance, des pénalités de retard seront exigibles au taux de la BCE à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage (article L441-6 du code de commerce - Amendement Loi LME applicable au 01/01/2009).
Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles sur Cuenod.com / rubrique Conditions Générales de Vente

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement si paiement effectué après la date d'échéance : 40 euros (Art. D.441-5 du Code de commerce).

1303



DEKRA INDUSTRIAL SAS,
SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
N° TVA : FR 44 433 250 834 - Code NAF : 7120B

Siège social :
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, CS 70308
87008 LIMOGES Cedex 1

Comptabilité client :
Tél. : 33 (0)5 55 58 44 45 - Fax : 33 (0)5 55 06 12 80
Mail : compta.clients@dekra.com

FACTURE

Site d'intervention / Adresse du bien

INDEX ENERGIES
1 BIS RUE YVES DU MANOIR
INDEX CROIX ROUGE ENERGIE
95150 TAVERNY
FRANCE

REÇU 10

04 DEC. 2020

Rép: _____

Acheteur / Donneur d'ordre

FOVET Bruno
INDEX TERRITOIRES
148/152 Route De La Reine
CS 60049
92513 BOULOGNE BILLANCOURT
FRANCE

Client payeur

INDEX CROIX ROUGE ENERGIE
SIEGE
72 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
FRANCE

Folio	Compte client	N° pièce	Date pièce	*Devise pièce	Notre référence	Votre référence
1/1	D0095521	I5029137	27/11/2020	Euro	118774122001	BO-110-000000454 du 08/10/2020
Période facturée		Nom du responsable			N° Rapport ou bon de livraison	
		M CONSTANT FABIEN			R001	

Libellé	Quantité	Prix unitaire brut HT*	Total net HT*	TVA																								
TIRM001 - Contrôle d'installation électrique par thermographie infrarouge selon référentiel D19 - Compte rendu Q19																												
MONTANT HORS TAXES	1	335,00	335,00	1																								
Conformément au décret du 2 octobre 2012 et à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.																												
SAISI LE 14 DEC. 2020																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">INDEX ENERGIES RESEAUX</th> </tr> <tr> <th>UO</th> <th>Affaire</th> <th>Chantier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BO</td> <td>0001</td> <td>001</td> </tr> <tr> <td>compte</td> <td>Prestation</td> <td>Signature</td> </tr> <tr> <td>6056620</td> <td>P3</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Accord / DR / Réserves</td> </tr> <tr> <td>Date :</td> <td colspan="2">08/12/20</td> </tr> <tr> <td>Pièce n°</td> <td colspan="2">1303</td> </tr> </tbody> </table>					INDEX ENERGIES RESEAUX			UO	Affaire	Chantier	BO	0001	001	compte	Prestation	Signature	6056620	P3		Accord / DR / Réserves			Date :	08/12/20		Pièce n°	1303	
INDEX ENERGIES RESEAUX																												
UO	Affaire	Chantier																										
BO	0001	001																										
compte	Prestation	Signature																										
6056620	P3																											
Accord / DR / Réserves																												
Date :	08/12/20																											
Pièce n°	1303																											

Commentaire

Remise globale

Récapitulatif TVA

TVA	Total lignes HT*	% Remise	TVA	Base HT*	Taux	Montant TVA*	Régime de TVA	Total HT*	Total TVA*	Total TTC*
1	335,00		1	335,00	20,00	67,00	TVA 20,00% SUR ENCAISSEMENT	335,00	67,00	402,00

Contact

AGENCE ILE DE FRANCE,
Bâtiment Cériante 1
21-23 rue du Petit Albi CS48261
95801 CERGY SAINT CHRISTOPHE
Tél : 01.34.22.96.76
Fax : 01.30.73.56.84
SIRET : 43325083401562

TRES IMPORTANT

Règlement sans escompte avant le 15/01/2021
Accompagné de l'étiquette incluse

DEKRA INDUSTRIAL SAS, Comptabilité, 19 rue Stuart Mill
PA Limoges Sud Orange - CS 70308 - 87008 LIMOGES CEDEX 1
BANQUE TARNEAUD 10558 - 04507 - 10699900200 - 34
IBAN FR76 1055 8045 0710 6999 0020 034
BIC TARNFR2L - Routing BIC code NORDFRPP

Voir conditions générales de vente
CGV DINS 2020-01

Compte	D0095521
Pièce	I5029137
Euro	402,00

1304



DEKRA INDUSTRIAL SAS,
SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
N° TVA : FR 44 433 250 834 - Code NAF : 7120B

Siège social :
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, CS 70308
87008 LIMOGES Cedex 1

Comptabilité client :
Tél. : 33 (0)5 55 58 44 45 - Fax : 33 (0)5 55 06 12 80
Mail : compta.clients@dekra.com

Site d'intervention / Adresse du bien

INDEX ENERGIES
1 BIS RUE YVES DU MANOIR
INDEX CROIX ROUGE ENERGIE
95150 TAVERNY
FRANCE

ACHETEUR / Donneur d'ordre

FOVET Bruno
INDEX TERRITOIRES
148/152 Route De La Reine
CS 60049
92513 BOULOGNE BILLANCOURT
FRANCE

Client payeur

INDEX CROIX ROUGE ENERGIE
SIEGE
72 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
FRANCE

RECU 10
03 DEC 2020
Rép: _____

B 1112

FACTURE

Folio	Compte client	N° pièce	Date pièce	*Devise pièce	Notre référence	Votre référence	
1/1	D0095521	I5050019	03/12/2020	Euro	118772422001	BO-110-000000454 du 08/10/2020	
Période facturée			Nom du responsable			N° Rapport ou bon de livraison	
Du 25/11/2020 Au 25/11/2020			M CONSTANT FABIEN			R001	

Libellé	Quantité	Prix unitaire brut HT*	Total net HT*	TVA
ELEM003 - Compte rendu Q18 de vérification périodique des installations électriques (Hors champ accréditation COFRAC)				
ELEM012 - Vérification périodique des installations électriques permanentes effectuées dans le cadre des articles R. 4226-16 et R. 4226-17 du CdT - Poste HTA				
MONTANT HORS TAXES	1	655,00	655,00	1

Conformément au décret du 2 octobre 2012 et à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

SAISI LE 16 DEC. 2020

INDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	08/12/20	
Pièce n°	1304	

Commentaire

Remise globale			Récapitulatif TVA				Total HT*	
TVA	Total lignes HT*	% Remise	TVA	Base HT*	Taux	Montant TVA*	Régime de TVA	655,00
1	655,00		1	655,00	20,00	131,00	TVA 20,00% SUR ENCAISSEMENT	Total TVA* 131,00
								Total TTC* 786,00

Contact AGENCE ILE DE FRANCE, Bâtiment Cérianthe 1 21-23 rue du Petit Albi CS48261 95801 CERGY SAINT CHRISTOPHE Tél : 01.34.22.96.76 Fax : 01.30.73.56.84 SIRET : 43325083401562	TRES IMPORTANT		Voir conditions générales de vente CGV DINS 2020-11	
	Règlement sans escompte avant le 15/02/2021 Accompagné de l'étiquette incluse DEKRA INDUSTRIAL SAS, Comptabilité, 19 rue Stuart Mill PA Limoges Sud Orange - CS 70308 - 87008 LIMOGES CEDEX 1 BANQUE TARNEAUD 10558 - 04507 - 10699900200 - 34 IBAN FR76 1055 8045 0710 6999 0020 034 BIC TARNFR2L - Routing BIC code NORDFRPP		Compte	D0095521
		Pièce	I5050019	
		Euro	786,00	

1312



DEKRA INDUSTRIAL SAS.
 SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 N° TVA : FR 44 433 250 834 - Code NAF : 7120B
Siège social :
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, CS 70308
 87008 LIMOGES Cedex 1
Comptabilité client :
 Tél. : 33 (0)5 55 58 44 45 - Fax : 33 (0)5 55 06 12 80
 Mail : compta.clients@dekra.com

Site d'intervention / Adresse du bien	
IDEX ENERGIES 1 BIS RUE YVES DU MANOIR IDEX CROIX ROUGE ENERGIE 95150 TAVERNY FRANCE	<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; display: inline-block;"> REÇU le 6 - JAN. 2021 </div>
Acheteur / Donneur d'ordre	
FOVET Bruno IDEX TERRITOIRES 148/152 Route De La Reine CS 60049 92513 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE	
Client payeur	
IDEX CROIX ROUGE ENERGIE SIEGE 72 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX FRANCE	

FACTURE

Folio	Compte client	N° pièce	Date pièce	*Devise pièce	Notre référence	Votre référence
1/1	D0095521	I5103080	26/12/2020	Euro	118772542001	BO-110-000000454 du 08/10/2020
Période facturée		Nom du responsable			N° Rapport ou bon de livraison	
		M GARNIER CHRISTOPHE				

Libellé	Quantité	Prix unitaire brut HT*	Total net HT*	TVA																								
GCCM600 - Inspection d'installation incendie dans le domaine gaz, chauffage, cuisson Installations gaz (réseau + chaufferie comprenant 3 chaudières) MONTANT HORS TAXES Conformément au décret du 2 octobre 2012 et à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard. <div style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">SAISI LE 19 JAN. 2021</div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">IDEX ENERGIES RESEAUX</th> </tr> <tr> <td style="width: 33%;">UO</td> <td style="width: 33%;">Affaire</td> <td style="width: 33%;">Chantier</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">BO</td> <td style="text-align: center;">0001</td> <td style="text-align: center;">001</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">compte</td> <td style="text-align: center;">Prestation</td> <td style="text-align: center;">Signature</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6000020</td> <td style="text-align: center;">P.B.</td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Accord / DR / Réserves</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Date :</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">01/01/21</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Pièce n°</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">1312</td> </tr> </table> </div>	IDEX ENERGIES RESEAUX			UO	Affaire	Chantier	BO	0001	001	compte	Prestation	Signature	6000020	P.B.		Accord / DR / Réserves			Date :	01/01/21		Pièce n°	1312		1	344,00	344,00	1
IDEX ENERGIES RESEAUX																												
UO	Affaire	Chantier																										
BO	0001	001																										
compte	Prestation	Signature																										
6000020	P.B.																											
Accord / DR / Réserves																												
Date :	01/01/21																											
Pièce n°	1312																											

Commentaire

Remise globale			Récapitulatif TVA				Total HT*		344,00	
TVA	Total lignes HT*	% Remise	TVA	Base HT*	Taux	Montant TVA*	Régime de TVA	Total TVA*	68,80	
1	344,00		1	344,00	20,00	68,80	TVA 20,00% SUR ENCAISSEMENT	Total TTC*	412,80	

AGENCE ILE DE FRANCE, Bâtiment Cérianthe 1 21-23 rue du Petit Albi CS48261 95801 CERGY SAINT CHRISTOPHE Tél : 01.34.22.96.76 Fax : 01.30.73.56.84 SIRET : 43325083401562	TRES IMPORTANT Règlement sans escompte avant le 15/02/2021 Accompagné de l'étiquette incluse DEKRA INDUSTRIAL SAS, Comptabilité, 19 rue Stuart Mill PA Limoges Sud Orange - CS 70308 - 87008 LIMOGES CEDEX 1 BANQUE TARNEAUD 10558 - 04507 - 10699900200 - 34 IBAN FR76 1055 8045 0710 6999 0020 034 BIC TARNFR2L - Routing BIC code NORDFRPP	Voir conditions générales de vente CGV DNS 2020-11 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Compte</td> <td>D0095521</td> </tr> <tr> <td>Pièce</td> <td>I5103080</td> </tr> <tr> <td>Euro</td> <td style="text-align: right;">412,80</td> </tr> </table>	Compte	D0095521	Pièce	I5103080	Euro	412,80
Compte	D0095521							
Pièce	I5103080							
Euro	412,80							

1313



DEKRA INDUSTRIAL SAS,
SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
N° TVA : FR 44 433 250 834 - Code NAF : 7120B

Siège social :
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, CS 70308
87008 LIMOGES Cedex 1

Comptabilité client :
Tél. : 33 (0)5 55 58 44 45 - Fax : 33 (0)5 55 06 12 80
Mail : compta.clients@dekra.com

Site d'intervention / Adresse du bien

IDEX ENERGIES
1 BIS RUE YVES DU MANOIR
IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
95150 TAVERNY
FRANCE

REÇU

Acheteur / Donneur d'ordre le **7 - JAN. 2021**

FOVET Bruno
IDEX TERRITOIRES
148/152 Route De La Reine
CS 60049
92513 BOULOGNE BILLANCOURT
FRANCE

Client payeur

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
SIEGE
72 AVENUE JEAN BAPTISTE CLEMENT
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
FRANCE

FACTURE

Folio	Compte client	N° pièce	Date pièce	*Devise pièce	Notre référence	Votre référence
1/1	D0095521	I5110014	29/12/2020	Euro	118772662001	BO-110-000000454 du 08/10/2020
Période facturée		Nom du responsable			N° Rapport ou bon de livraison	
Du 23/12/2020 Au 23/12/2020		M GARNIER CHRISTOPHE			R001	

Libellé	Quantité	Prix unitaire brut HT*	Total net HT*	TVA
INCM110 - Moyens de secours - Vérification technique en phase exploitation effectuée par technicien compétent				
INCM120 - Installations de désenfumage - Vérification technique en phase exploitation effectuée par technicien compétent				
MONTANT HORS TAXES	1	415,00	415,00	1

Conformément au décret du 2 octobre 2012 et à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

SAISI LE 19 JAN. 2021

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020 P3		
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/01/21	
Pr. de n°	1313	

Commentaire

Remise globale			Récapitulatif TVA				Total HT*		Total TVA*		Total TTC*	
TVA	Total lignes HT*	% Remise	TVA	Base HT*	Taux	Montant TVA*	Régime de TVA	415,00	83,00	498,00		
1	415,00		1	415,00	20,00	83,00	TVA 20,00% SUR ENCAISSEMENT					

AGENCE ILE DE FRANCE, Bâtiment Cériante 1 21-23 rue du Petit Albi CS48261 95801 CERGY SAINT CHRISTOPHE Tél : 01.34.22.96.76 Fax : 01.30.73.56.84 SIRET : 43325083401562	TRES IMPORTANT	Voir conditions générales de vente CGV DINS 2020-11
	Règlement sans escompte avant le 15/02/2021 Accompagné de l'étiquette incluse DEKRA INDUSTRIAL SAS, Comptabilité, 19 rue Stuart Mill PA Limoges Sud Orange - CS 70308 - 87008 LIMOGES CEDEX 1 BANQUE TARNEAUD 10558 - 04507 - 10699900200 - 34 IBAN FR76 1055 8045 0710 6999 0020 034 BIC TARNFR2L - Routing BIC code NORDFRPP	Compte D0095521 Pièce I5110014 Euro 498,00

Client livré
 IDEX ENERGIES
 CHAUFFERIE IDEX ENERGIE
 RESEAU 1
 BIS RUE YVES DU MANOIR
 Boîte post. 37
 95150 TAVERNY

Client facturé 1820
 IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
 72 AVENUE JB CLEMENT
 C/O IDEX ENERGIES
 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Transport: SPL-Route,
 Incoterms: DDP Droits de douane payés

Identification TVA: FR10315871640

Condition de paiement: 60 jours
 Echéance: 07.05.2021

Mode de règlement: Billet à ordre (reçu)

Commentaires:

REÇU LE 10 MARS 2021 Agence : 1110 / 226

N° cde: 200271467 N° BL: Ref client: BO-110-00000447 Contact:

Article	Description	Quantité	Prix unit.	Total HT																																										
P50002	VERIFICATION DE L'INSTALLATION Aucun escompte pour le règlement anticipé sans accord préalable. Pénalité de paiement: Trois fois le taux d'intérêt légal "En sus, à défaut de paiement dans les délais, une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 Euros pour frais de recouvrement sera mis en compte sans préjudice d'éventuels frais supplémentaires." SAISI LE 23 MARS 2021	1	350,00	350,00																																										
<table border="1"> <tr><th colspan="3">IDEX ENERGIES RESEAUX</th></tr> <tr><td>UO</td><td>Affaire</td><td>Chantier</td></tr> <tr><td>BO</td><td>0001</td><td>001</td></tr> <tr><td>compte</td><td>Prestation</td><td>Signature</td></tr> <tr><td>6022000 P3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td colspan="3">Accord / DR / Réserves</td></tr> <tr><td>Date :</td><td colspan="2">08/03/21</td></tr> <tr><td>Pièce n°</td><td colspan="2">1327</td></tr> </table>		IDEX ENERGIES RESEAUX			UO	Affaire	Chantier	BO	0001	001	compte	Prestation	Signature	6022000 P3			Accord / DR / Réserves			Date :	08/03/21		Pièce n°	1327		<table border="1"> <tr><td>Base HT</td><td>TVA %</td><td>Total HT</td><td>350,00</td></tr> <tr><td>350,00</td><td>20,00</td><td>Montant TVA</td><td>70,00</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Acompte</td><td>0,00</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Devises</td><td>EUR</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>Total TTC</td><td>420,00</td></tr> </table>	Base HT	TVA %	Total HT	350,00	350,00	20,00	Montant TVA	70,00			Acompte	0,00			Devises	EUR			Total TTC	420,00
IDEX ENERGIES RESEAUX																																														
UO	Affaire	Chantier																																												
BO	0001	001																																												
compte	Prestation	Signature																																												
6022000 P3																																														
Accord / DR / Réserves																																														
Date :	08/03/21																																													
Pièce n°	1327																																													
Base HT	TVA %	Total HT	350,00																																											
350,00	20,00	Montant TVA	70,00																																											
		Acompte	0,00																																											
		Devises	EUR																																											
		Total TTC	420,00																																											

En cas de contestation, les tribunaux de Mulhouse seront les seuls compétents.
 Toute diminution du montant de cette facture doit entraîner une réduction proportionnelle du montant de la TVA.
 Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente inscrites au verso et les accepter comme partie du contrat.

Client livré
 CHAUFFERIE IDEX ENERGIES RESEAUX
 1 BIS RUE YVES DU MANOIR
 Boîte post. 37
 95150 TAVERNY

Client facturé 595
 IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
 C/O IDEX ENERGIES
 72 AVENUE J-BAPTISTE CLEMENT
 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CX

REÇU
 Le 11 SEP. 2020

Transport: SPL-Route,
 Incoterms: DDP Droits de douane payés

Identification TVA: FR10315871640

Condition de paiement: 60 jours
 Echéance: 07.11.2020

Mode de règlement: Billet à ordre (reçu)

Commentaires:
 RESTE VI 350 €

Agence : 1110 / 226

N° cde: 200259464 N° BL: 202349194 Ref client: BO-110-000000447 Contact:

Article	Description	Quantité	Prix unit.	Total HT
3079816	CPT ENERGIE THERMIQUE COMBINE DN32/O REF 3049113 S/N 65608601 REF 3063857 S/N 5814500 Dans la configuration suivante : Contexte règlementaire : MID 004 (poss. VI en France) Type de mesureur : SHARKY FS Choix du mesureur : BI 6 32/260 120° PN25 1L EXT Choix du calculateur : CALEC ST II BI PT100 /O Choix des accessoires : DDG INOX D6mm L100mm Qté d'accessoires (pce) : 4 Choix des sondes : SONDES D6mm PT100 4FILS L100mm CALEC ST II BI PT100 /O Dans la configuration suivante : Poids d'impulsion : 1 L/impulsion Emplacement mesureur : Circuit retour Carte option 1 : Sans carte option 1	1	920,00	920,00

SAISI LE 29 SEP. 2020

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6022000	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	22/09/20	
Pièce n°	1268	

En cas de contestation, les tribunaux de Mulhouse seront les seuls compétents.
 Toute diminution du montant de cette facture doit entraîner une réduction proportionnelle du montant de la TVA.
 Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente inscrites au verso et les accepter comme partie du contrat.

Facture n°: 203323245
 Client facturé: 595 / IDEX CROIX ROUGE ENERGIE C/O IDEX ENERGIES ,
 BOULOGNE-BILLANCOURT CX

Article	Description	Quantité	Prix unit.	Total HT
3079819	<p>CPT ENERGIE THERMIQUE COMBINE DN50/O REF 3078727 S/N 69155585 REF 3063857 S/N 5814506 Dans la configuration suivante : Contexte règlementaire : MID 004 (poss. VI en France) Type de mesureur : SHARKY FS Choix du mesureur : BI15 50F/270 120° PN25 10L EXT Choix du calculateur : CALEC ST II BI PT100 /O Choix des accessoires : DDG INOX D6mm L100mm Qté d'accessoires (pce) : 4 Choix des sondes : SONDES D6mm PT100 4FILS L100mm</p> <p>CALEC ST II BI PT100 /O Dans la configuration suivante : Poids d'impulsion : 10 L/impulsion Emplacement mesureur : Circuit retour Carte option 1 : Sans carte option 1</p> <p>Aucun escompte pour le règlement anticipé sans accord préalable. Pénalité de paiement: Trois fois le taux d'intérêt légal</p> <p>"En sus, à défaut de paiement dans les délais, une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 Euros pour frais de recouvrement sera mis en compte sans préjudice d'éventuels frais supplémentaires."</p>	1	1.070,00	1.070,00
		Base HT	TVA %	Total HT
		1.990,00	20,00	1.990,00
				Montant TVA
				398,00
				Acompte
				0,00
				Devise
				EUR
				Total TTC
				2.388,00

En cas de contestation, les tribunaux de Mulhouse seront les seuls compétents.
 Toute diminution du montant de cette facture doit entraîner une réduction proportionnelle du montant de la TVA.
 Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente inscrites au verso et les accepter comme partie du contrat.

HERBLAY

4, Rue Lavoisier

ZA Lavoisier

95220 HERBLAY SUR SEINE

INDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULOGNE BILLA

72 AVENUE JB CLEMENT

Adresse de Livraison / Chantier

INDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULO

CHAUFFERIE IDEX

1 RUE DU YVES DU MANOIR

95150 TAVERNY

92513 BOULOGNE BILLANCOURT

DATE	CODE CLIENT	DOCUMENT	CONDITION DE REGLEMENT	ECHÉANCE
12/11/2020	INDEX CROIX ROUGE ENERGIE/	HER2011051886	Règlement comptant	12/11/2020
VOS REFERENCES DE COMMANDE		N° DU BON DE LIVRAISON	DATE DU BON DE LIVRAISON	N° CDE INTERNE
BO-110-000000455		BL HER055507	06/11/2020	CC HER055585

COTE POMPE		COTE MOTEUR	
Marque ...	SALMSON	Marque ...	TEE
Type ...	SIL410-16/2.2	Type ...	QS FA 100 L4A
Numéro ...	08820584040 0002	Numéro ...	028358 HH
Code ...	2027265	Puissance...	2.2 KW
Débit m/h .		Tour / Mn...	1430 TR/MIN
H.M.T. ...		Courant ...	20/380 V
		Intensité ...	8.5/4.9 A

DEMONTAGE EN ATELIER
NETTOYAGE
VERIFICATION DU BOBINAGE
IMPREGNATION ANTI FLASH
REFECTION DU LOGEMENT DE GARNITURE
REPLACEMENT ROULEMENT AVANT DU MOTEUR
REPLACEMENT ROULEMENT ARRIERE DU MOTEUR
REPLACEMENT DU JOINT DE CORPS
REPLACEMENT DE LA GARNITURE MECANIQUE
REMONTAGE EN ATELIER
ESSAIS A VIDE
PEINTURE

SAISI LE 16 DEC. 2020

INDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
30	000A	001
compte	Prestation	Signature
6030020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/12/20	
Pièce n°	1305	

MONTANT EN EUROS

MONTANT H.T.	FRAIS ADMINISTRATIFS	TAUX T.V.A.	BASE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER C
760,00		20,00	760,00	152,00	912,00

SERVICE APRES-VENTE ASSURE EN DIRECT

Siege social : Motralec 4, rue Lavoisier Z.A.Lavoisier - 95220 Herblay - SAS au capital de 1 000 000 € - Siret : 305 663 551 00052 - APE : 3314Z - TVA : FR 01 305 663 551
Populaire Rives de Paris CERGY IBAN FR76 1020 7000 5504 0550 1129 097 - SOCIETE GENERALE CERGY IBAN FR76 3000 3016 5800 0204 5507 102
BNP PARIBAS PARIS FR76 3000 4005 8500 0100 9784 559

Le paiement de cette facture devra être envoyé au siege social

HERBLAY

4, Rue Lavoisier
 ZA Lavoisier
 95220 HERBLAY SUR SEINE



1317

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULOGNE BILLA
 72 AVENUE JB CLEMENT

92513 BOULOGNE BILLANCOURT

Adresse de Livraison / Chantier

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULO
 CHAUFFERIE IDEX
 1 RUE DU YVES DU MANOIR
 95150 TAVERNY

DATE	CODE CLIENT	DOCUMENT	CONDITION DE REGLEMENT	ECHANCE
30/11/2020	IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/	HER2011052083	Règlement comptant	30/11/2020
VOS REFERENCES DE COMMANDE		N° DU BON DE LIVRAISON	DATE DU BON DE LIVRAISON	N° CDE INTERNE
BO-110-000000463		BL HER055731	27/11/2020	CC HER055801

COTE POMPE		COTE MOTEUR	
Marque ...		Marque ...	
Type ...	POMPE RESEAU N2	Type ...	
Numéro ...		Numéro ...	
Code ...		Puissance...	
Débit m/h .		Tour / Mn...	
H.M.T. ...		Courant ...	
		Intensité ...	

ALIGNEMENT POMPE SUR SOCLE SALMSON (POMPE N°2)

SAISI LE 18 FEV. 2021

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
605000	P3	<i>[Signature]</i>
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/02/21	
Pièce n°	1317	

MONTANT EN EUROS

MONTANT H.T.	FRAIS ADMINISTRATIFS	TAUX T.V.A.	BASE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER C
450,00		20,00	450,00	90,00	540,00

SERVICE APRES-VENTE ASSURE EN DIRECT

1318

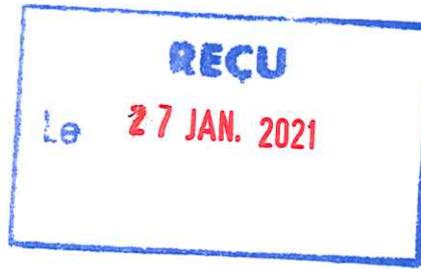
HERBLAY

4, Rue Lavoisier
 ZA Lavoisier
 95220 HERBLAY SUR SEINE

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULOGNE BILL

72 AVENUE JB CLEMENT

92513 BOULOGNE BILLANCOURT



Adresse de Livraison / Chantier
 IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULO
 CHAUFFERIE IDEX
 1 RUE DU YVES DU MANOIR
 95150 TAVERNY

DATE	CODE CLIENT	DOCUMENT	CONDITION DE REGLEMENT	ECHEANCE	
30/11/2020	IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/	HER2011052085	Règlement comptant	30/11/2020	
VOS REFERENCES DE COMMANDE		N° DU BON DE LIVRAISON	DATE DU BON DE LIVRAISON	N° CDE INTERNE	
BO-110-000000462		BL HER055700	24/11/2020	CC HER055765	
REFERENCES	DESIGNATION	QTE	MONTANT EN EUROS		
			P.U. DE BASE	P.UNIT.NET	TOTAL
W2120778	POMPE IL100/145-1,1/4-IE3	1,00 1,00	1 073,92	1 073,92	1 073,92

IDEX ENERGIES RESEAUX

UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/02/21	
Pièce n°	1318	

SAISI LE 18 FEV. 2021

MONTANT EN EUROS

MONTANT H.T.	FRAIS ADMINISTRATIFS	TAUX T.V.A.	BASE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER €
1 073,92		20,00	1 073,92	214,78	1 288,70

SERVICE APRES-VENTE ASSURE EN DIRECT

Z.A. Lavoisier - 4, rue Lavoisier
 95220 HERBLAY SUR SEINE
 Tél. : 01 39 97 65 10
 Fax : 01 39 97 68 48 - Fax SAV : 01 39 97 54 81

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULOGNE BILLANCOU
 72 AVENUE JB CLEMENT

Adresse de Livraison / Chantier
 IDEX/ TAVERNY/ YVES DU MANOIR
 CHAUFFERIE IDEX
 1 RUE DU YVES DU MANOIR
 95150 TAVERNY

REÇU le 15 JUN 2021
 Rép: _____

92513 BOULOGNE BILLANCOURT

DATE	CODE CLIENT	DOCUMENT	CONDITIONS DE RÈGLEMENT	ÉCHÉANCE
18/02/2021	IDEX CROIX ROUGE ENER	FA N HER2102052821	Règlement comptant	18/02/2021
VOS RÉFÉRENCES DE COMMANDES		N° DU BON DE LIVRAISON	DATE DU BON DE LIVRAISON	N° CDE INTERNE
BO-110-00000470		BL HER056514	18/02/2021	CC HER056559

RÉFÉRENCES	DÉSIGNATION	QTÉ	MONTANT EN EUROS																										
			P.U. DE BASE	P. UNIT. NET	TOTAL																								
S2189782	0 *****SOUS STATION 110***** 0 APRES DEMONTAGE EN ATELIER, LE COUT DE REPARATION DE LA POMPE NOUS VOUS PROPOSONS SON REMPLACEMENT PAR UN BLOC MOTEUR N 0 KIT DE RECHANGE LRL 203-13/1.1	1,00	713,16	584,79	584,79																								
SAISI LE 18 JUN 2021																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">IDEX ENERGIES RESEAUX</th> </tr> <tr> <th>UO</th> <th>Affaire</th> <th>Chantier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>30</td> <td>000.1</td> <td>003</td> </tr> <tr> <th>compte</th> <th>Prestation</th> <th>Signature</th> </tr> <tr> <td>6050020</td> <td>P3</td> <td></td> </tr> <tr> <th colspan="2">Accord / DR / Réserves</th> <td></td> </tr> <tr> <td>Date :</td> <td colspan="2">01/06/21</td> </tr> <tr> <td>Pièce n°</td> <td colspan="2">1356</td> </tr> </tbody> </table>						IDEX ENERGIES RESEAUX			UO	Affaire	Chantier	30	000.1	003	compte	Prestation	Signature	6050020	P3		Accord / DR / Réserves			Date :	01/06/21		Pièce n°	1356	
IDEX ENERGIES RESEAUX																													
UO	Affaire	Chantier																											
30	000.1	003																											
compte	Prestation	Signature																											
6050020	P3																												
Accord / DR / Réserves																													
Date :	01/06/21																												
Pièce n°	1356																												
<p>MOTRALEC S.A S. au Capital de 1 000 000 € 4, Rue Lavoisier 95220 HERBLAY Tél. : 01 39 97 65 10 Fax : 01 39 97 68 48 www.motralec.com RC PONTOISE 305 663 551</p>																													

Copie certifiée conforme à l'original

MONTANT EN EUROS					
MONTANT H.T.	FRAIS ADMINISTRATIFS	TAUX T.V.A.	BASE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER EN EUROS
584,79		20,00	584,79	116,96	701,75

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ EN DIRECT

VOIR AU VERSO NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES. LOI N 92.1442 DU 31/12/92

REÇU le
15 JUN 2021
Rép: _____

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE/BOULOGNE BILLANCOU

72 AVENUE JB CLEMENT

92513 BOULOGNE BILLANCOURT

Adresse de Livraison / Chantier

IDEX/ TAVERNY/ YVES DU MANOIR
CHAUFFERIE IDEX
1 RUE DU YVES DU MANOIR
95150 TAVERNY

DATE	CODE CLIENT	DOCUMENT	CONDITIONS DE RÈGLEMENT	ÉCHÉANCE
09/04/2021	IDEX CROIX ROUGE ENER	FA R HER2104053335	Règlement comptant	09/04/2021
VOS RÉFÉRENCES DE COMMANDE		N° DU BON DE LIVRAISON	DATE DU BON DE LIVRAISON	N° CDE INTERNE
BO-110-000000483		BL HER057068	09/04/2021 / HER094716	CC HER057085

CÔTÉ POMPE		CÔTÉ MOTEUR	
Marque	SALMSON	Marque	TEE
Type	SIL 410-16/2.2	Type	QS FA100 L4A
Numéro ...	05820573019 0001	Numéro ...	026091 GH
Code	2027265	Puissance .	2.2 KW
Débit m/h .		Tour / mn .	1430 TR/MIN
H.M.T.		Courant ...	220/380 V
		Intensité ..	8.5/4.9 A

DEMONTAGE EN ATELIER

NETTOYAGE

VERIFICATION DU BOBINAGE

IMPREGNATION ANTI FLASH

REFECTION DU LOGEMENT DE GARNITURE

REPLACEMENT ROULEMENT AVANT DU MOTEUR

REPLACEMENT ROULEMENT ARRIERE DU MOTEUR

REPLACEMENT DU JOINT DE CORPS

REPLACEMENT DE LA GARNITURE MECANIQUE

REPLACEMENT DU KIT ACCOUPLEMENT ARBRE

REMONTAGE EN ATELIER

ESSAIS A VIDE

PEINTURE

IDEX ENERGIES RESEaux		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/06/21	
Pièce n°	1354	

MOTRALEC

S.A.S. au Capital de 1 000 000 €

4, Rue Lavoisier

95220 HERBLAY

Tél. : 01 39 97 65 10

Fax : 01 39 97 68 48

www.motralec.com

RC PONTOISE 305 663 551

SAISI LE 18 JUN 2021

Copie certifiée conforme à l'original

MONTANT EN EUROS

MONTANT H.T.	FRAIS ADMINISTRATIFS	TAUX T.V.A.	BASE T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER EN EUROS
980,00		20,00	980,00	196,00	1 176,00

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ EN DIRECT

VOIR AU VERSO NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES. LOI N 92.1442 DU 31/12/92

Siège social : Motralec 4, rue Lavoisier Z.A. Lavoisier - 95220 HERBLAY - SAS au capital de 1 000 000 € - Siret : 305 663 551 00052 - APE 3314Z - TVA : FR 01 305 663 551

Populaire Rives de Paris CERGY IBAN FR76 1020 7000 5504 0550 1129 097 - Société Générale CERGY IBAN FR76 3000 3016 5800 0204 5507 102 - Bnp Paribas PARIS IBAN FR76 3000 4005 8500 0100 9784 559

Le paiement de cette facture devra être envoyé au siège social

1242



SAISI LE 17 JUL. 2020

Facture N°F054602		IDEX Energies IDEX CROIX ROUGE ENERGIE C/O IDEX ENERGIES - 72 avenue JB Clément 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CX N° TVA: FR10 315871640
CERGY Pontoise Cedex, le 28 avril 2020		
Chantier	: Carte sortie analogique OMRON	
N° Affaire	: 20200329	
N° Commande	: BO-110-0000000429	
N° Situation	: 1	
Avt. moyen	: 100%	

Désignation	Qté prévue	Pas Situation précédent		Situation du 28/04/2020		U.	Prix unitaire	Montant HT
				%	qté			
Matériel								
Sous-total Matériel				100,00				946,00

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
622000	PS	
Accord / DR / Réserves		
Date :	15.07.20	
Pièce n°	1242	

Marché de Base €HT	946,00
Total H.T.	946,00
Total T.V.A. 20,00 %	189,20
Net à payer TTC (Euros)	1 135,20

Règlement : Virement à 45 jours

BPRP IBAN FR76 1020 7001 9270 2155 7385 392 BIC CCBPFRPMTG

*Paiement postérieur aux conditions fixées :
Intérêts de retard 1.5 fois le taux d'intérêt légal
Frais de recouvrement d'un montant de 40€*

Reste à facturer H.T.

Echéance au 12 juin 2020

2 Avenue de la Mare - PA des Béthunes - Saint Ouen l'Aumône - BP 69056
 95071 - CERGY PONTOISE Cedex
 E-mail : contact@pgcsarl.fr
 Tél : 01 34 42 69 61 - Fax : 01 34 42 61 60
 SAS au Capital de 112 500 €
 RCS Pontoise 480 256 726 00021 - FR 90 480 256 726 - APE 7490B

FACTURE

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE

C/O Idex Energies

72 avenue JB Clément

92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Saint Romain de Colbosc, le 31/01/2021

NUMÉRO	CLIENT	RÉFÉRENCE
FS09435	42959	SB/23681/0

Commande n°BO-110-000000469

REMISE EN ÉTAT DANS UN CAMION ATELIER DE 2 SOUPAPES REPÈRE 1CH2 ET 2CH2 DN50X80 PDO 6 BARS Y COMPRIS LA DÉPOSE / REPOSE ET LA FOURNITURE DE JOINTS DE BRIDES.

Travaux du 29/01/2021 demandés par M. BIDEAULT Steve

IDEX ENERGIES RESEAUX		
UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020	P3	
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/02/21	
Pièce n°	1316	

Montant total hors taxe 1 835,00 €

TVA 20% 367,00 €

Montant total toutes taxes comprises 2 202,00 €

SAISI LE 18 FEV. 2021

Conditions de règlement: 2 202,00 €		Échéance, le 31/03/2021	
Escompte pour paiement anticipé: 0%		Nos coordonnées bancaires:	
Pénalités de retard: Taux de l'intérêt légal majoré 50%		Société Générale : FR76 30003 01020 00020902726 66 SOGEFRPP	
N°Identification TVA PRESTO CONTRÔLE: FR 93 441 972 767		BNP PARIBAS : FR76 30004 02479 00010426715 47 BNPAFRPPXXX	
N°Identifiant Client: FR 30 507 421 071			
TVA sur Encaissements			
Service facturation: delphine.menard@prestocontrôle.fr			

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera due de plein droit

1334



Études en DAO et Réalisations : Tuyauterie - Chaudronnerie - Maintenance
Thermique industrielle - Appareils à pression - Echangeurs thermiques

ZI Quai de l'Oise
BP 50280
60871 RIEUX Cedex
Tél : 03.44.71.90.90
Fax : 03.44.71.62.25
E-mail : serfim@cedresindustries.com

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
C/O IDEX Energies
72, avenue JB Clément
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
France

FACTURE N° 20210114

Client	CIDEX
Date	TVA Intracommunautaire
14/01/2021	FR10315871640

Votre Commande
BO-110-000000467

Code Client : IDEX
Nos Réf. : -
N° DE CHANTIER : 1201402

Règlement	Echéance
VIRT 45 JOURS FDM	28/02/2021

Facturation suivie par : M. Reverdit Guillaume, Téléphone : 06 43 78 27 30, Email : greverdit@cedresindustries.com, Télécopie : 03 44 71 62 25

Désignation	Quantité	PU HT	Prix Total	TVA
SUITE DEVIS N°12200650 - INTERVENTIONS DU 24/12/2020 ET 07/01/2021	1.00	6191.00 €	6 191.00 €	1

IDEX ENERGIES RESEaux

UO	Affaire	Chantier
BO	0001	001
compte	Prestation	Signature
6050020 P3		
Accord / DR / Réserves		
Date :	01/04/21	
Pièce n°	1334	

SAISI LE 30 AVR. 2021

T.V.A. acquittée sur les encaissements				
BASE HT	TVA	TAUX	MONTANT TVA	MONTANT TTC
6 191.00 €	1	20.00 %	1 238.20 €	7 429.20 €

TOTALS	
TOTAL HT	6 191.00 €
TOTAL TVA	1 238.20 €
TOTAL TTC	7 429.20 €

Nos Coordonnées bancaires :
SERFIM CIC ROUBAIX TOURCOING ENTREPRISE
30027 17528 00020193501 65
code établ. code guichet N° de compte Clé RIB
Code IBAN : FR76 3002 7175 2800 0201 9350 165
Identifiant international banque - BIC : CMCIFRPP

Le retard de paiement entrainera de plein droit le paiement d'intérêts de retard calculés au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé

7. COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL



CADRE du BILAN d'EXPLOITATION de la NOUVELLE DELEGATION 12 ANS															
Saison	Unités	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	Total sur la délégation
Années de la délégation		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Production															
Centrale															
Fioul (1ère année)															
Consommation (PCI)	MWh	1389													
Production chaudières	MWh	1578													
% sur production totale	%	11.27													
Gaz															
Consommation (PCS)	MWh	17 531	17 720	18 072	17 142	18 884	15 416	15 855	16 469	17 016	16 155	15 984	15 104	16 590	217 938
Production chaudières	MWh	13 328	14 906	15 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	14 906	193 200
% sur production totale	%	84.22	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100
FOD															
Consommation (PCI)	MWh	96	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96
Production chaudières	MWh	673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	673
% sur production totale	%	4.51	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0
Total avant distribution	MWh	15 579	14 660	15 906	14 906	15 413	12 752	12 050	13 429	13 943	13 392	15 204	13 274	12 409	182 915
Pertes réseau	MWh	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	12 930
Total distribué en SST	MWh	14 584	13 665	13 668	13 211	14 418	11 757	11 055	12 434	12 948	12 397	14 209	12 279	13 404	170 030
Puissance réseau															
Par -7°C	kW	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Été (ECS)	kW	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Recettes délégataire															
R1 (proportionnelle énergie)	€ HT	830 863	590 509	713 466	813 290	929 488	732 320	701 780	646 772	660 959	647 699	754 319	652 585	675 966	9 350 017
R2 (proportionnelle puissance)	€ HT	273 362	280 487	284 985	293 003	298 222	300 405	303 054	302 338	302 491	302 497	310 087	370 557	353 417	3 974 906
Autres															
Total des recettes Délégataire	€ HT	1 104 225	870 997	998 451	1 106 293	1 227 710	1 032 725	1 004 834	949 110	963 450	950 196	1 064 407	1 023 142	1 029 383	13 324 923
Charges Délégataire															
Charges P1	€ HT	645 765	554 166	581 074	651 347	779 200	580 518	565 044	485 957	525 017	563 366	626 036	453 784	582 085	7 593 358
Achat Fioul (1ère année)	€ HT	58 986													
Achat Gaz	€ HT	559 926	540 041	564 008	631 893	756 967	562 967	548 201	470 434	509 154	539 539	610 120	440 014	567 822	7 301 086
depenses FOD	€ HT	6 979	0	0	0	0	0	0	0	0	8 322	0	0	0	15 301
Redevance 2% sur C.A. TTC R1	€ HT	19 874	14 125	17 066	19 454	22 233	17 551	16 843	15 523	15 863	15 505	15 916	13 770	14 263	217 986
Charges P2	€ HT	127 675	126 735	141 232	104 267	146 414	205 665	213 163	192 503	206 499	185 566	210 846	241 288	246 555	2 348 409
Personnel	€ HT	53 937	52 301	48 142	49 340	72 555	123 082	115 821	124 489	116 878	121 123	122 092	166 001	157 262	1 323 024
Electricité	€ HT	22 079	24 039	25 632	26 178	29 690	28 172	29 829	29 967	24 314	29 541	29 083	26 841	31 127	356 492
Entretien courant	€ HT	17 658	11 510	14 411	13 038	18 876	20 691	28 276	20 913	22 497	18 032	33 738	17 736	18 445	255 821
Taxe professionnelle	€ HT	24 550	26 467	26 441	1 737	1 776	1 815	1 833	1 760	1 810	1 837	2 137	1 284	1 537	94 984
Redevance 2% sur C.A. TTC R2	€ HT	5 768	5 918	6 013	6 182	6 292	6 339	6 394	6 379	6 383	6 383	6 543	7 819	7 493	83 906
Charges P3 (garantie totale)	€ HT	3 683	6 500	20 593	7 792	17 224	25 567	31 010	8 995	34 617	8 650	17 252	21 607	30 691	234 181
Travaux															
Investissements	€ HT	131 601													131 601
Dermantèlement des équipements existants	€ HT	140 702													140 702
Modernisation du bâtiment	€ HT	55 372													55 372
Chaufferie mixte gaz / FOD	€ HT	638 773													638 773
Découplage SST + épaisseur réseau	€ HT													115 239	115 239
Total	€ HT	966 448													1 081 687
Emprunt															
Taux par an	%	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
Durée	An	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1		0
Annuité	€ HT			134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	134 501	115 239	1 460 254
Total des charges Délégataire	€ HT	773 440	680 901	856 808	890 116	1 060 116	920 685	912 709	812 961	866 017	883 433	971 383	829 573	943 879	11 402 021
frais généraux	€ HT	77 296	60 970	69 892	77 441	85 940	72 291	70 338	66 438	67 442	66 514	74 508	77 801	77 869	944 738
Bénéfice du Délégataire hors frais généraux	€ HT	253 489	129 126	71 752	138 737	81 655	39 750	21 788	69 711	29 991	249	18 515	115 768	85 504	1 056 034
Coût du MWh	€ HT	75.71	63.74	73.05	83.74	85.15	87.84	90.89	76.33	74.41	76.65	74.91	83.32	76.8	78.37

8. ATTESTATIONS D'ASSURANCE





ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

QBE Europe SA/NV

Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 80 04 33 00

www.QBEfrance.com

Nous soussignés **QBE Europe SA/NV**, société anonyme de droit belge au capital de 770.061.500 €, dont le siège social est sis Boulevard du Régent 37 – 1000 Bruxelles (Belgique) enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0690.537.456 – RPM Bruxelles – TVA BE 0690.537.456, prise en sa succursale en France, dont l'établissement principal est sis Cœur Défense Tour A, 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 842 689 556 attestons que :

IDEX CROIX ROUGE ENERGIE
72, avenue Jean-Baptiste Clément
92100 - BOULOGNE BILLANCOURT

Est titulaire, auprès de notre Société, d'un contrat d'assurance n° **031 0011086** dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités garanties au titre du contrat, et notamment dans le cadre de ses activités suivantes :

INSTALLATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE DANS LE DOMAINE DE :

- SERVICE A L'ENERGIE ET MULTISERVICES
- MAINTENANCE CHARGEURS BATTERIES, ONDULEURS ET DETECTION INCENDIE
- FOURNITURE ET TRAITEMENT DE L'EAU
- TRAITEMENT DES FUMÉES, DECHETS, ASSAINISSEMENT ET CURAGE
- MONTEUR D'OPERATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

AINSI QUE TOUTES ACTIVITES ANNEXES ET CONNEXES S'Y RAPPORTANT.

MONTANTS DE GARANTIE

RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	10 000 000 € par sinistre
Dont : Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 € par sinistre
Dont : Faute Inexcusable de l'employeur	10 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages aux biens confiés et aux installations	10 000 000 € par sinistre

<p>RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON/RC PROFESSIONNELLE</p> <p>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus</p> <p>Dont :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dommages matériels et immatériels consécutifs</p>	<p style="text-align: right;">10 000 000 € par année d'assurance</p> <p style="text-align: right;">10 000 000 € par année d'assurance</p>
<p>DEFENSE PENALE ET RECOURS</p>	<p style="text-align: right;">100 000€ par sinistre</p>

Il est précisé que ces montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés au contrat,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous limitations telles que mentionnées au contrat.

La présente attestation ne saurait en aucun cas être interprétée comme une modification de l'une quelconque des dispositions du contrat d'assurance et/ou comme un engagement de l'assureur au-delà des conditions, termes et limites du contrat auquel elle fait référence.

La présente attestation n'est pas valable pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'assureurs agréés dans le pays considéré.

Cette attestation est valable pour la période du **1er octobre 2020** au **30 septembre 2021** inclus.

Fait à La Défense, le 2 octobre 2020





ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'assurance AXA ASSURANCE, dont le siège social est situé 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex,

Certifie :

Que la Société **IDEX CROIX ROUGE ENERGIE**

Site : TAVERNY
1, rue Yves du Manoir
95150 TAVERNY

Est assurée au titre de la police d'assurance Dommages aux Biens, Pertes Consécutives et Frais Supplémentaires n° 5 794 030 804, dont l'échéance principale est fixée au 1er octobre de chaque année, garantissant le risque situé à l'adresse ci-dessus :

Activité : Chaufferie NA

Garanties : Incendie, Foudre, Explosion, Risques Spéciaux

Capitaux :

Valeur Matériel//Equipements	1 633 803,59 €
Valeur Bâtiment	483 278,16 €

Cette attestation est valable pour la période du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021, sous réserve du paiement de la prime.

La présente attestation est établie pour faire valoir ce que de droit et ne saurait engager en aucun cas, la Compagnie d'assurance et Verlingue hors des limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 29 octobre 2020



AXA France IARD SA

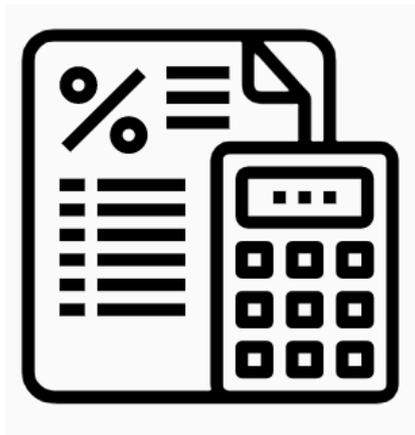
Société Anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - article 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

9. REDEVANCE A L'AUTORITE CONCEDANTE



**ZAC DE TAVERNY
REDEVANCE DE CONTRÔLE DUE A L'AUTORITE CONCEDANTE
EXERCICE 2020 - 2021**

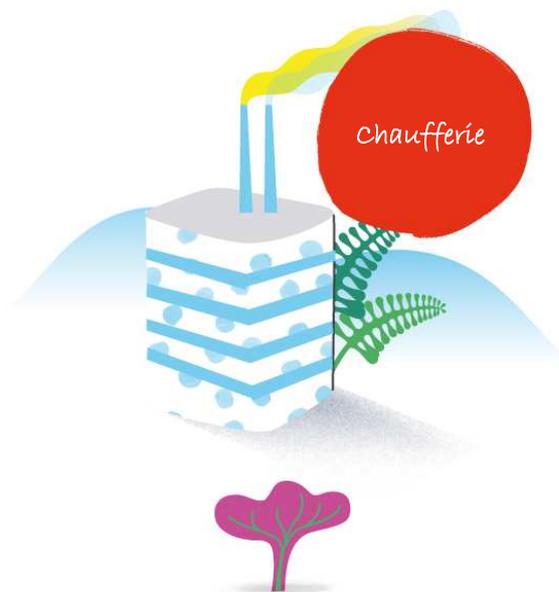
Règle : 2 % du chiffre d'affaire T.T.C.

P1	713 143.86	X	2%	=	14 263
P2	228 347.08	X	2%	=	4 567
P3	27 047.13	X	2%	=	541
P4	117 460.65	X	2%	=	2 349
					----- 21 720

Vingt et un mille cent quatre vingt un euros

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE CONFORME A NOS LIVRES

10. RELEVES TECHNIQUES EN CHAUFFERIE



ZAC DE TAVERNY
RELEVES TECHNIQUES EN CHAUFFERIE
EXERCICE 2020-2021

MOIS	EAU ADOUCCIE m³	EAU DE VILLE m³	CONSOMMATION FIOUL m3
Juillet	5	4	0
Août	20	18	0
Septembre	5	4	0
Octobre	7	5	0
Novembre	10	7	0
Décembre	42	27	0
Janvier	27	25	0
Février	5	7	0
Mars	2	2	0
Avril	4	6	0
Mai	3	3	0
Juin	4	3	0
TOTAUX	134	111	0

11. RELEVÉS TECHNIQUES EN SOUS-STATION



**CONSOMMATIONS CHAUFFAGE
DE JUILLET 2020 A JUIN 2021**

Libellé SST	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	TOTAL
JEAN BOUIN SST 1				108	103	152	190	145	152	113	48		1011
JEAN BOUIN SST 2				167	167	246	300	256	265	185	91		1677
4 SAISONS 1 SST3				76	104	161	192	152	154	113	63		1015
LORMIERS S-ST 4				99	121	150	164	142	139	112	72		999
JEAN NOHAIN SST 5				33	33	53	60	47	50	34	7		317
GOSCINNY SST 6				38	35	45	54	45	47	27	15		306
LES NERINS SST 7				39	46	79	88	75	65	51	35		478
LES SARMENTS SST 8				4	16	23	26	22	19	15	8		133
SARMENTS CENTRE SST 9				50	107	148	162	130	139	106	72		914
4 SAISONS 2 SST 10				88	121	187	224	172	169	117	69		1147
CROIX ROUGE SST 11				13	23	28	35	28	30	16	12		185
GRANGES SST 12				66	63	102	123	91	95	64	31		635
CARRE MILLESIME SST 13				172	117	145	165	138	134	97	75		1043
APAJH S-ST14				9	11	16	19	14	16	12	7		104
TOTAL	0	0	0	962	1067	1535	1802	1457	1474	1062	605	0	9 964

CONSOMMATIONS ECS
DE JUILLET 2020 A JUIN 2021

Libellé SST	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	TOTAL
JEAN BOUIN SST 1	28	16	24	27	31	33	32	33	37	33	31	24	349
JEAN BOUIN SST 2	33	22	30	38	45	48	48	46	53	47	36	40	486
4 SAISONS 1 SST3	30	21	30	35	42	41	34	26	31	28	29	23	370
LORMIERS S-ST 4	18	12	16	17	20	23	23	22	16	31	21	18	237
JEAN NOHAIN SST 5	16	14	16	18	22	18	15	21	19	18	9	20	206
GOSCINNY SST 6	4	1	2	1	0	0	1	1	0	0	0	0	10
LES NERINS SST 7	18	12	17	20	23	26	26	26	29	23	23	18	261
LES SARMENTS SST 8	5	6	9	8	9	12	10	11	12	11	10	8	111
SARMENTS CENTRE SST 9	35	24	38	32	43	47	48	44	52	44	42	35	484
4 SAISONS 2 SST 10	43	28	37	39	45	47	47	44	53	47	43	38	511
GRANGES SST 12	23	15	22	25	27	30	30	27	33	29	29	22	312
CARRE MILLESIME SST 13	33	21	29	89		0	0	0	0	0	0	34	206
APAJH S-ST14	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3	2	3	32
TOTAL	289	194	272	352	310	327	317	304	338	314	275	283	3 575

ZAC DE TAVERNY
RELEVES TECHNIQUES EN SOUS-STATIONS
EXERCICE 2020-2021

Désignation	Identification	MES 1 °	Arrêt 1°	Consommation	Consommation	Rigueur
				ECS (MWh)	Chauffage (MWh)	(DJU)
Sst 1	Jean Bouin 1	01/10/2020	31/05/2021	349	1 011	2 219
Sst 2	Jean Bouin 2	01/10/2021	31/05/2021	486	1 677	2 219
Sst 3	4 Saisons 1	01/10/2021	28/05/2021	370	1 015	2 212
Sst 4	Champs Lormiers	01/10/2021	31/05/2021	237	999	2 219
Sst 5	Foyer J. Nohain	01/10/2021	31/05/2021	206	317	2 219
Sst 6	Ecole Gosciny	01/10/2021	31/05/2021	10	306	2 219
Sst 6 bis	Primaire Gosciny	01/10/2021	31/05/2021			2 219
Sst 7	Les Nérins	01/10/2021	25/05/2021	261	478	2 198
Sst 8	Inter 5	01/10/2021	25/05/2021	111	133	2 198
Sst 9	Les Sarments	01/10/2021	25/05/2021	484	914	2 198
Sst 10	4 Saisons 2	01/10/2021	28/05/2021	511	1 147	2 212
Sst 11	Ecole Croix Rouge	01/10/2021	31/05/2021	0	185	2 219
Sst 12	La Grange	01/10/2021	25/05/2021	312	635	2 198
Sst 13	Carré Millesime	01/10/2021	31/05/2021	206	1 043	2 219
Sst 14	G. Lapierre	01/10/2021	04/06/2021	32	104	2 223
TOTAL				3 575	9 964	

12. CONSOMMATIONS ET DEPENSES EN BIOMETHANE ET GAZ



**ZAC DE TAVERNY
CONSOMMATION GAZ
EXERCICE 2020-2021**

MOIS	KWH PCS	MONTANT HT
JUILLET	398 732	13 957
AOUT	332 618	12 991
SEPTEMBRE	405 453	14 940
OCTOBRE	1 335 904	36 666
NOVEMBRE	1 670 075	48 360
DECEMBRE	2 252 192	62 250
JANVIER	2 689 031	86 257
FEVRIER	2 161 745	81 977
MARS	2 047 997	69 939
AVRIL	1 702 269	69 940
MAI	1 141 220	45 674
JUIN	453 056	24 871
TOTAUX	16 590 292	567 822

**ZAC DE TAVERNY
SUIVI BIOMETHANE
EXERCICE 2020-2021**

MOIS	MWH PCS BIOMETHANE	MWH PCS GAZ NATUREL	PART BIOMETHANE
JUILLET	203	195	51%
AOUT	170	163	51%
SEPTEMBRE	207	199	51%
OCTOBRE	681	655	51%
NOVEMBRE	852	818	51%
DECEMBRE	1 149	1 104	51%
JANVIER	1 371	1 318	51%
FEVRIER	1 102	1 059	51%
MARS	1 044	1 004	51%
AVRIL	868	834	51%
MAI	582	559	51%
JUIN	231	222	51%
TOTAUX	8 461	8 129	51%

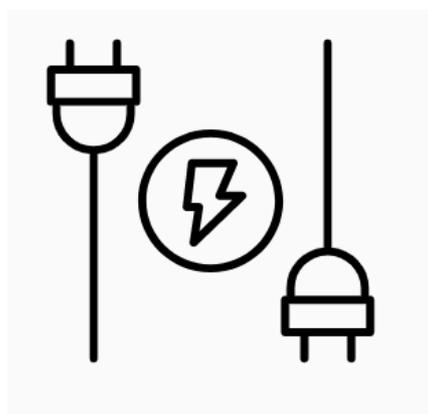
13. CONSOMMATIONS ET DEPENSES EN FIOUL



**ZAC DE TAVERNY
CONSOMMATION FIOUL
EXERCICE 2020-2021**

MOIS	M3	MONTANT HT
JUILLET	0	0
AOUT	0	0
SEPTEMBRE	0	0
OCTOBRE	0	0
NOVEMBRE	0	0
DECEMBRE	0	0
JANVIER	0	0
FEVRIER	0	0
MARS	0	0
AVRIL	0	0
MAI	0	0
JUIN	0	0
TOTAUX	0	0

14. CONSOMMATIONS ELECTRIQUES



ZAC DE TAVERNY
CONSOMMATIONS ELECTRIQUES
2020 - 2021

MOIS	CONSOMMATIONS FACTUREES EN ENERGIE ACTIVE						FACTURATION EURO H.T.					
	P	HPH	HCH	HPE	HCE	Total kWh	Prime	utilisation du reseau	Contribution	Taxe départ. et commun.	CTA	Montant total de la facture
							Fixe	prestations techniques	charges service public			
juillet				6435	4315	10 750		279.55	221.96	35.64	48.39	1 066.10
août				5946	4457	10 403		272.04	215.14713	34.49	49.361	1 031.77
septembre				6 811	4 423	17 151		281.80	231.84962	37.24	47.769	1 109.96
octobre				20 766	14 626	35 392		735.39	70.78	117.32	49.36	2 740.75
novembre	0	19 071	14 652			33 723		703.42	462.02	111.79	47.768	3 503.07
decembre	5 894	17 686	16 138			39 718		802.96	650.88	131.67	49.36	4 333.65
janvier	5 520	16 604	16 817			38 941		921.05	730.57	129.09	49.50	4 471.83
fevrier	5 112	15 334	14 630			35 076		835.22	673.42	116.28	44.71	4 087.61
mars	0	22 418	15 587			38 005		871.67	694.52	125.99	49.50	4 717.85
avril				18 493	13 256	31 749		475.56	63.50	105.25	47.90	2 122.37
mai				8 055	5 899	13 954		314.11	27.91	46.26	49.50	1 065.48
juin				6 500	4 368	10 868		279.50	21.74	36.03	47.90	876.73
TOTAUX	16 526	91 113	77 824	73 006	51 344	315 730	0.00	6 772.26	4 064.30	1 027.03	581.02	31 127.18

15. DETAIL DE LA MAIN-D'OEUVRE



**ZAC DE TAVERNY
COMPTE DE L'EXERCICE 2020-2021
CONTRAT D'EXPLOITATION**

IDEX Energies a un contrat d'exploitation avec la société IDEX Croix Rouge Energie afin de garantir l'entretien et la maintenance des installations du périmètre de la DSP.

Le montant de ce contrat s'élève à 157 262€HT (y compris les véhicules du personnel)

16. T.F.S.E



ZAC DE TAVERNY
COMPTE DE L'EXERCICE 2020-2021 T.F.S.E.
Travaux Fournitures et Services Extérieurs

■ Fournitures d'entretien, matières consommables	5 314 € HT
■ Outillage	452 € HT
■ Fournitures de bureau	589 € HT
■ Travaux sous-traités	12 089 € HT
■ Frais de véhicules	FG
■ Frais de télécommunication	FG
■ Assurances	FG

TOTAL

18 445 € HT

ZAC DE TAVERNY
RELEVES DE FACTURES
EXERCICE 2020-2021

OUTILLAGE		
FOURNISSEURS	DATE COMPTABLE	MONTANT € HT
LEGOUEIX STE D OUTIL	01/07/2020	408.00
LEGOUEIX STE D OUTIL	01/07/2020	43.70
TOTAL		451.70

FOURNITURES BUREAU		
FOURNISSEURS	DATE COMPTABLE	MONTANT € HT
MANUTAN	02/11/2020	82.80
LYRECO	01/04/2021	116.16
LYRECO	16/11/2020	228.67
LYRECO	18/02/2021	161.35
TOTAL		588.98

TRAVAUX SOUS TRAITES		
FOURNISSEURS	DATE COMPTABLE	MONTANT € HT
BUREAU VERITAS	01/03/2021	1 140.00
ENSEIGNE BUREAU VERI	01/04/2021	908.50
ENVEA	22/12/2020	546.00
MOTRALEC SA-UCEM	01/06/2021	510.00
SAUERMANN INDUSTRIE	30/06/2021	229.50
PRESTO CONTROLES	23/10/2020	2 779.00
SCEO	24/03/2021	320.50
ESPACES VERTS ET FOR	01/01/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/02/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/03/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/04/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/05/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/06/2021	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	01/07/2020	198.84
ESPACES VERTS ET FOR	01/08/2020	200.83
ESPACES VERTS ET FOR	01/09/2020	198.84
ESPACES VERTS ET FOR	01/12/2020	200.82
ESPACES VERTS ET FOR	02/11/2020	198.84
ESPACES VERTS ET FOR	30/09/2020	198.84
SAKKARAH	01/03/2021	75.00
APAVE PARISIENNE	03/08/2020	735.00
AG2S	01/06/2021	1 015.00
AG2S	03/06/2021	718.02
AG2S	17/07/2020	710.91
TOTAL		12 089.36

MATIERES CONSOMMABLES		
FOURNISSEURS	DATE COMPTABLE	MONTANT € HT
DIEHL METERING	19/04/2021	2 760.00
SOFINTHER	17/11/2020	162.20
GUILOR (LORANS)	01/12/2020	132.00
GUILOR (LORANS)	27/12/2020	41.56
LORANS	02/11/2020	57.38
RCI RHONE CHIMIE IND	01/06/2021	428.87
LEGOUEIX STE D OUTIL	01/07/2020	121.60
REXEL IDF CENTRE	01/03/2021	69.41
RCI RHONE CHIMIE IND	05/11/2020	262.67
LEGOUEIX STE D OUTIL	01/07/2020	35.80
LEGOUEIX STE D OUTIL	01/07/2020	202.66
PROLIANS - DESCOURS	01/09/2020	179.40
PROLIANS - DESCOURS	17/12/2020	767.31
F00411984 SCEO	01/03/2021	93.60
TOTAL		5 314.46

TOTAL GENERAL	18 444.50
----------------------	------------------

17. TAXE PROFESSIONNELLE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**AVIS D'IMPÔT 2020**

(AVISCFE)

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes

TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

SASU IDEX CROIX ROUGE ENERGI
E

72 AV J B CLEMENT

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal :	507421071 00022	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	1 307 €
Référence de l'avis :	2096039265675		
Identification de l'entreprise redevable : (33)			
N° SIRET :	507421071 00022	MONTANT A PAYER	1 307,00 €
SASU IDEX CROIX ROUGE ENERGI E		Au plus tard le 15/12/2020	
Département :	95	L'augmentation de votre impôt résultant de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels est lissée afin d'en atténuer l'effet (voir notice paragraphe « Révision foncière »).	
VAL D OISE			
Commune :	607		
TAVERNY			
Lieu d'imposition :	1140		
1B RUE YVES DUMANOIR			
Numéro de rôle :	092		
Numéro d'obligation :	CFE2		
Établi à la date du :	15/10/2020		
Date de mise en recouvrement :	31/10/2020		
Votre paiement ou remboursement			
Votre entreprise relève de la Direction des Grandes Entreprises et n'a pas opté pour le paiement global. Vous devez obligatoirement effectuer un paiement direct en ligne pour chacun de vos établissements sur le site impots.gouv.fr (voir notice).			
Vos contacts			
=> Sur impots.gouv.fr : connectez-vous à votre espace professionnel pour consulter votre situation et vos documents fiscaux, payer et gérer vos contrats de prélèvement, utiliser votre messagerie sécurisée et accéder à l'ensemble de vos services en ligne. Votre messagerie vous permet de signaler une erreur et de poser vos questions à votre service.			
=> Par téléphone : pour des renseignements généraux, pour adhérer, modifier ou obtenir des renseignements sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance : 0 806 000 225* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (horaires de la Métropole).			
=> Sur place : Direction des Grandes Entreprises 8 rue Courtois 93505 PANTIN CEDEX. Accueil exclusivement sur rendez-vous sur impots.gouv.fr , rubrique "CONTACT" (pour le paiement de votre impôt)			
Tél : 01 49 91 14 70			
RIB de la DGE : BIC-BDFEFRPPCCT / IBAN-FR65 3000 1009 3449 29 T0 5515 195			
=> Sur place : votre centre des finances publiques			
SIE SAINT-LEU-LA-FORET EQ. I 131 RUE D ERMONT 95328 ST LEU LA FORET CEDEX			
Tél. : 01 30 40 66 00			
Accueil exclusivement sur rendez-vous sur impots.gouv.fr , rubrique « CONTACT »			

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Situation dans une zone d'activités économiques :		NON			(CFECCICMA)						
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (1)											
1	Valeur locative des biens passibles de taxe foncière	5 019	7	Total des réductions (7)							
2	Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)	5 019	8	Base après réductions (8)			5 019				
3	Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)	NON	9	Imposition sur la base minimum (9)			NON				
4	Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)		10	Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)							
5	Réduction pour création d'établissement (5)		11	Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)			NON				
6	Réduction artisans et autres (6)		12	Base minimum applicable (9)							
Éléments de calcul (12)		Commune		Syndicats de communes		Intercommunalité (13)		Taxes spéciales d'équipement (14)		Taxe GEMAPI (15)	
13	Bases exonérées										
14	dont à effet sur la CVAE (16)										
15	Bases nettes					5 019		5 019			
16	Rappel taux d'imposition 2019		%			25,14	%				
17	Taux d'imposition 2020		%		%	25,14	%	1,54300	%		%
18	Cotisation 2020 avant lissage					1 262		78			
19	Cotisation 2020 lissée (17)					1 106		72			
20	Total des cotisations exonérées hors frais de gestion										
21	Total des cotisations exonérées lissées avec frais de gestion (17)			22	dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)						
23	Total des cotisations 2020 lissées de la ligne 19	1 178	24	Frais de gestion (18)						40	
24 bis	Dégrèvement exceptionnel crise sanitaire (34)										
25	Total de cotisation foncière des entreprises										1 218
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE											
26	Base d'imposition	5 019	27	Taux 2020	1,87	%	28	Cotisation avant lissage			94
29	Bases exonérées		30	Rappel taux 2019	2,13	%	31	Cotisation lissée (17)			82
32	Cotisation exonérée hors frais de gestion		33	Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)							
34	Frais de gestion (18)										7
35	Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie										89

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA)							
Droit additionnel à la CFE	36	Base d'imposition		37	Base exonérée		
	38	Taux 2020		%	39	Rappel taux 2019	%
	40	Cotisation avant lissage		41	Cotisation exonérée hors frais de gestion		
	42	Cotisation lissée (17)		43	Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)		
44	Total droits fixes (19)			45	Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat		
46	Frais de gestion (18)						
47	Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat						

TOTAL DE L'IMPÔT DÛ		(TOTALIMPOTDU)	
187	INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (27)		
188	INFORMATION : Aides soumises au règlement <i>de minimis</i> (28)		
189	INFORMATION : Aides soumises au RGEC (29)		
190	INFORMATION : Lissage 2017 de l'augmentation de cotisation (30)	+	29 / an
191	INFORMATION : Lissage 2017 de la baisse de cotisation (31)	-	/ an
192	Total des cotisations dues (lignes 25+35+47+60+68+82+93+117+152+158+173+180+186 si servies)		1 307
193	Crédit d'impôt (32)		
194	MONTANT DE VOTRE IMPÔT		1 307 €

La part de TSE indiquée ligne 19 attribuée à la Société du Grand Paris s'élève à : 12 €. La part de TSE indiquée ligne 19 attribuée à la Région Ile-de-France s'élève à : 16 €.



La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe de droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger - spontanément ou en cours d'un contrôle - ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit. Pour en savoir plus : « impots.gouv.fr / rubrique droit à l'erreur ».